

# LASER

LA REVUE DE L'INDUSTRIE  
DES SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

2017



Ensemble  
pour  
grandir !



APESIQ

ASSOCIATION PROVINCIALE  
DES ENTREPRENEURS  
EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

# VOICI LE NOUVEAU COMPOSÉ À JOINTS DE MARQUE CGC SHEETROCK<sup>MD</sup> TOTAL<sup>MC</sup>

La solution TOTALE de finition.



- Convient à toutes les étapes de finition de joints
- Jusqu'à 35% plus léger, facile à appliquer et à poncer
- Adhérence supérieure et retrait minimal
- Idéal pour les outils mécaniques de finition

cgclnc.com

© 2017 CGC, UNE SOCIÉTÉ DE USG et/ou de ses sociétés affiliées. Tous droits réservés. Les marques de commerce CGC, SHEETROCK, TOTAL, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE., le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APESIQ

### LE CONSEIL EXÉCUTIF

Président  
Vice-président - Est du Québec  
Vice-président - Ouest du Québec  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général

Frédéric Gauthier  
Daniel Plante  
Serge Plante  
Alain Brulotte  
Claude Pilon

MG Construction  
Daharpro Construction  
S.R. Construction  
Consultants Albru  
APESIQ

### LES ADMINISTRATEURS

#### • Représentant les entrepreneurs en systèmes intérieurs

Hugo Bernard  
Nelson Bouffard  
Steve Champagne  
Éric Dostie  
Frédéric Dupont  
Charles Fortin  
Philippe Grondin  
Benito Jr Mariano  
Yourik Piché  
Dominic Tourangeau

Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.  
Manugypse  
STC Acoustique 2015  
Les Entreprises Éric Dostie inc.  
Construction Duroy  
Construction M.G.P.  
Grondin Acoustique  
Construction N.C.L.  
Groupe Piché Construction (2005) inc.  
Systèmes Intérieurs D.T. inc.

#### • Représentant les fournisseurs majeurs

Martin Blain  
Maxime Larouche

Distribution Ste-Foy  
Lefebvre & Benoit s.e.c.

#### • Représentant les manufacturiers

Yannick Devost  
Jean-François Tremblay

CGC  
Soprema

#### • Représentant les professionnels

M<sup>e</sup> Pascal Thibodeau

Ékitas, Avocats & Fiscalistes



## Principaux comités de l'APESIQ

#### Licence d'entrepreneur en systèmes intérieurs

Hugo Bernard  
(Systèmes Intérieurs Bernard MNJ & Associés)  
Frédéric Gauthier (MG Construction)  
Daniel Plante (Daharpro Construction Inc.)  
Philippe Grondin (Grondin Acoustique Inc.)  
Maxime Larouche (Lefebvre & Benoit s.e.c.)  
Claude Pilon (APESIQ)

#### Code d'éthique

Frédéric Gauthier  
Benito Mariano (Construction N.C.L.)  
Jean-Sébastien Monette (Ékitas Avocats & Fiscalistes)  
Claude Pilon

#### Comité Congrès 2018

Hugo Bernard  
Marc-André Cormier (Arcopel Acoustique Ltée)  
Yannick Devost (CGC)  
Nico Dupuis (Wallboard Trim & Tool)  
Éric McKenna (Owens Corning Canada LP)  
Robert Myall (Construction S.O.F. Inc.)  
Serge Plante (S.R. Construction Inc.)  
Claude Pilon

#### Tournoi de poker 2018

Hugo Bernard  
Marc-André Giroux (Lefebvre & Benoit s.e.c.)  
Maxime Larouche  
Serge Plante  
Pascal Thibodeau (Ékitas Avocats & Fiscalistes)  
Claude Pilon

#### Prix budgétaires

Alain Brulotte (Consultants Albru Inc.)  
Benito Mariano  
Claude Pilon

#### Voyage de pêche / Mekoos 2018

Maxime Larouche  
Claude Pilon

#### Social Québec 2017

Martin Blain (Distribution Ste-Foy)  
Philippe Grondin  
Claude Pilon

#### Tournoi de golf / Vélo Tour 2017

Maxime Larouche  
Marc-André Cormier  
Hugo Bernard  
Michel Huet (CertainTeed)  
Alain Brulotte  
Benito Mariano  
Claude Pilon

#### Juridiction des métiers

Frédéric Gauthier  
Benito Mariano  
Daniel Plante  
Philippe Dupont  
Frédéric Dupont (Constructions Duroy Inc.)  
Claude Pilon

#### Revue Laser 2018

Hugo Bernard  
Marc-André Cormier  
Maxime Larouche  
Benito Mariano  
Claude Pilon

#### FQAESC (Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs spécialisés en Construction)

Claude Pilon et les membres du conseil exécutif

#### Manuel technique

Yannick Devost  
Jean-François Tremblay (Soprema)  
Claude Pilon

#### Activités à Québec

Martin Blain  
Charles Fortin (Construction M.G.P.)  
Jean-François Tremblay  
Claude Pilon

#### Annexe pour soumission

Yourik Piché (Groupe Piché Construction (2005) inc.)  
Hugo Bernard  
Pascal Thibodeau  
Serge Plante  
Frédéric Gauthier  
Claude Pilon

## MOT DU PRÉSIDENT, FRÉDÉRIC GAUTHIER

Bonjour à tous et à toutes !

Je tiens premièrement à vous remercier d'être toujours présents au sein de l'APESIQ. Le fait de la promouvoir, d'en parler, d'être de plus en plus visible, fait en sorte que la notoriété de l'APESIQ est de plus en plus solide au sein des différents paliers gouvernementaux tels que la RBQ, la CCQ, la CNESST, les gouvernements provincial et fédéral, et également des professionnels tels les architectes et ingénieurs en structure. Et cette croissance est présente grâce à vous, et à tous ceux et celles qui y travaillent. Peut-être que dans votre quotidien vous ne pouvez le voir directement, cependant soyez assurés que notre industrie en ressent les bienfaits.

Preuve intéressante de cette croissance : beaucoup de nouveaux membres, et je dirais même de "jeunes nouveaux membres". Plusieurs entrepreneurs comptant 2-3 employés ont intégré l'association. De nouveaux distributeurs et manufacturiers également. L'APESIQ c'est l'Association de toute l'Industrie du Système Intérieur au Québec. Je l'ai toujours dit et je le redis, nous ne cherchons pas uniquement les gros entrepreneurs, manufacturiers et distributeurs, mais plutôt l'ensemble de tous les intervenants de l'industrie, petits ou gros. Je suis persuadé que cette croissance sera continue pour les années à venir.

Une grosse année s'est écoulée depuis la dernière parution de notre revue Laser. Je tiens à faire un petit survol sur certains dossiers chauds.

### Dossier de l'Acier

Il est maintenant entendu entre les différents manufacturiers d'acier que tous devront se conformer aux normes du CSSBI en matière d'épaisseur minimum de leur acier *avant zinguage* afin de respecter les codes UL et ULC en vigueur. Je crois que les discussions et rencontres entre ces manufacturiers ont porté fruit. Il est essentiel que dans notre industrie, même en étant compétiteurs, il faut se rassembler et statuer sur des façons de faire toujours dans le but premier d'assainir notre industrie et de faire en sorte que la compétition soit loyale et juste. L'APESIQ a reçu plusieurs félicitations de la part d'architectes et ingénieurs qui étaient présents lors de la rencontre à ce sujet qui s'est déroulé à Anjou le 25 avril dernier. Ces derniers nous ont dit en avoir beaucoup appris à ce sujet, et qu'ils étaient heureux de voir que l'APESIQ touchait à ces dossiers et qu'ils pouvaient se référer à nous en cas de besoin. Rappelons-nous qu'un des buts de notre association est de se faire connaître auprès de ces professionnels.



### Dossier du Gypse

Toute notre industrie a été fortement touchée par la hausse importante du prix des différents types de gypse en avril dernier. Je crois que cet ajustement était nécessaire afin de régulariser la valeur de ces produits, à leur juste prix, selon les taxes et autres frais en vigueur. Il est essentiel pour notre industrie que nous travaillions à des prix reflétant le marché. En tant qu'entrepreneur, distributeur ou manufacturier, rappelons-nous que les personnes au bout de la ligne qui paient pour nos matériaux et services d'installation, ce sont les donneurs d'ouvrages, les propriétaires d'immeubles, les clients.

Les hausses de prix, ou plutôt comme je les appelle les "ajustements" de prix, sont tout à fait normales, tant au niveau des coûts de main d'œuvre que des matériaux. C'est notre rôle de bien l'expliquer à ces donneurs d'ouvrage pour ne pas qu'ils croient que c'est nous qui avons décidé d'ajuster les prix à la hausse.

### Grève dans l'industrie de la Construction

Vous avez sûrement été touché de près ou de loin par la Grève 2017. Sachez que l'APESIQ respecte tout à fait ce droit de grève. Nous avons eu, Claude Pilon et moi-même, au printemps 2017, la chance d'être invité par l'ACQ pour faire part de plusieurs demandes patronales que nous avaient rapportées plusieurs de nos membres entrepreneurs.

Toutes ces demandes ont été transmises lors de cette rencontre, où assistaient également d'autres représentants de différents corps de métier. Nos points apportés quant aux équipements de sécurité, outillages, heures de travail, taux horaire, etc., ont tous été entendus et notés et approuvés par les autres représentants. Suite à cela, nous n'avons aucun pouvoir, en tant qu'association, sur le déroulement des rencontres patronales-syndicales. C'est l'ACQ elle-même qui fait ce travail.

### FQAESC

L'APESIQ est membre de la Fédération Québécoise d'Associations d'Entrepreneurs Spécialisés en Construction. Cette fédération regroupe une dizaine d'associations de corps métiers tels que systèmes intérieurs, isolation, maître couvreurs, maçonnerie, vitrerie, maîtres peintres, sécurité incendie, revêtements métalliques, coffrage et traitement de l'air et du froid.

Le but premier de la FQAESC, et je cite, est d'assurer une représentativité équitable de ses membres dans l'industrie de la construction. Le fait d'être regroupés fait en sorte que nous sommes ainsi beaucoup plus forts et imposants au sein d'organismes gouvernementaux. Nous avons eu des rencontres importantes pour faire valoir nos points sur le dossier des paiements rapides, sur l'importance du BSDQ, sur le dossier du bénévolat pour certains travaux de construction, etc. L'APESIQ y joue un rôle de leader et nous sommes très appréciés et écoutés par les autres membres.

### Code de soumission au BSDQ

Le nouveau code de soumission, instauré en 2016, a fait ses preuves. Je reçois beaucoup de félicitations et d'appréciation de la part des entrepreneurs généraux. Le code vient établir tous les items à inclure à nos soumissions, ce qui fait en sorte que cela devient beaucoup plus facile pour les généraux d'analyser nos prix déposés, et ce code fait en sorte que nos prix sont justes et compétitifs.

Vous savez, lorsque je rencontre des entrepreneurs généraux, je leur rappelle souvent à quel point notre spécialité est importante dans la construction d'un bâtiment. Nos ouvrages sont amenés à devoir incorporer un très grand nombre de métiers, ce qui nous amène à nous coordonner avec tout ce beau monde.

Parapets versus toiture et finis extérieurs. Murs extérieurs versus étanchéité, vitrerie, structure, revêtements. Cloisons et plafonds versus électricité, plomberie, ventilation, gicleur, peinture, ébénisterie ...

C'est pourquoi nous avons notre mot à dire lors de l'établissement d'un échancier, d'une séquence de travail ou d'une méthode de travail. Il ne faut pas paraître pour des "chialeux", mais plutôt comme une clé du succès d'un projet. Bien sûr cela nous demande du temps et de la patience, mais il faut faire valoir notre point pour s'assurer que nous ne serons pas pénalisés dans notre productivité. Le projet parfait n'existe pas, mais presque, j'en suis convaincu. Alors soyez convaincant, bien structurés, et vous réussirez à vous démarquer dans cette belle industrie.

On nous demande souvent : Qu'est-ce que ça va m'apporter d'être membre de l'APESIQ? Et bien voici ce que je réponds.

Malheureusement, L'APESIQ ne vous donnera pas plus de contrat, ne vous aidera pas à vous acheter un gros «truck» ou un chalet dans les bois. Il n'appartient qu'à vous de décider de votre façon de gérer vos entreprises. Cependant, L'APESIQ est là pour veiller à ce que l'Industrie du Système Intérieur soit protégée et respectée. L'APESIQ est là pour s'assurer que notre métier ne soit pas un jour porté à être éliminé mais surtout, que nous soyons écoutés par les intervenants de l'industrie de la construction.

Sachez que vous êtes bien représentés, et que le Conseil d'administration prend les meilleures décisions possibles dans votre intérêt. Nous travaillons constamment à trouver des solutions profitables pour toute l'industrie. Pour ce faire par contre, il faut que les entrepreneurs, distributeurs et manufacturiers se tiennent et se respectent. Il ne faut pas ouvrir la porte aux entrepreneurs généraux et donneurs d'ouvrages en leur donnant des façons de toujours nous couper les profits auxquels nous avons droits. Nous avons tous des entreprises à faire vivre. Plus on en donne, moins il nous en reste.

En terminant, je tiens à remercier tous les intervenants de notre industrie, que vous soyez de près ou de loin. Nous avons la chance d'avoir un excellent directeur général, M. Claude Pilon, qui y travaille et qui y met toutes ses énergies au quotidien. Nous travaillerons en 2017-2018 à avoir plus de visibilité et de vous transmettre le plus d'informations possible. Tenez-vous informés et intéressés, c'est la meilleure façon de connaître ce qui se passe dans le merveilleux monde que sont **Les Systèmes Intérieurs** !



## ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

- Claude Pilon, directeur général
- 3221, Autoroute 440 Ouest (BUR. 227), Laval (Québec) H7P 5P2
- Téléphone : 450 978-2666 • Télécopieur : 450 978-1833
- claudepilon@apesiq.org • www.apesiq.org

**LES MEMBRES DES COMITÉS S'IMPLIQUENT DE FAÇON BÉNÉVOLE, POUR L'ESSOR DE NOTRE INDUSTRIE.**

LA PARTICIPATION À CES DIFFÉRENTS COMITÉS EST OUVERTE À TOUS LES MEMBRES DE L'APESIQ.

Contactez notre directeur général, M. Claude Pilon, pour en discuter ...

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APESIQ, CLAUDE PILON

## Sur l'excellence...

À chaque année, quand vient le temps de mettre en branle le processus de production de cette revue, je me donne comme mandat d'entreprendre des recherches dans le but de dénicher « la photo » qui donnera vie à la page couverture... Pour ce faire, je visite le site internet de plusieurs membres de l'Association provinciale des Entrepreneurs en Systèmes intérieurs du Québec (APESIQ); sur la majorité de ces sites, une section « réalisations » présente des clichés de projets en cours d'exécution, ainsi que d'ouvrages terminés. Cette fois, plus que jamais, j'avoue avoir ressenti une immense fierté à la vue de ces travaux très diversifiés, souvent complexes et à l'évidence, réalisés par de vrais professionnels.

L'industrie de la construction au Québec peut se targuer de pouvoir compter sur une expertise exceptionnelle, tant au niveau des professionnels qui voient à la conception des projets, qu'aux entrepreneurs qui ont la responsabilité de les mener à terme. Les architectes créent des concepts, implantent des formes, des textures et des couleurs dans notre environnement. Ils disposent d'une panoplie de systèmes de construction, en plus d'une sélection de matériaux en constante évolution. Ils arrivent à inventer des intérieurs éblouissants, dont les qualités esthétiques nous amènent à y évoluer avec un sentiment de confort et de bien-être.

C'est là que les entrepreneurs en systèmes intérieurs doivent déployer leurs travailleurs, pour concrétiser et mettre en valeur ce qui a été planifié avec tant de soin sur les planches à dessin. Le défi est de taille lorsqu'on en considère tous les aspects, à commencer par une négociation contractuelle qui en bout de ligne, laisse trop souvent bien peu de marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Il faut évidemment prendre en compte toute la complexité des interactions avec les autres intervenants qui sont présents sur le chantier et qui revendiquent leurs droits. Les chargés de projet, tout comme les contremaîtres, doivent gérer un énorme volume de communications (téléphones, courriels, réunions de chantier...etc.), sans oublier de documenter de façon très précise l'évolution des travaux. Ces derniers transmettent également toutes les informations pertinentes aux travailleurs de la construction, qui exécutent les tâches décrites dans les plans et devis. Les échéanciers sont extrêmement serrés et imposent fréquemment un rythme de travail effréné; il faut cependant, même dans ces conditions difficiles, continuer



d'être en ligne avec son programme de santé / sécurité afin d'éviter les accidents de travail.

La fluidité des opérations repose aussi sur une logistique impeccable quant au placement de commandes de matériaux, ainsi qu'à l'élaboration d'un horaire de livraisons, sujet à plusieurs impondérables. Ajoutez à tout ceci les visites inopinées d'inspecteurs, la lourdeur administrative inhérente à l'industrie de la construction et une liste sans fin d'accidents de parcours potentiels qui peuvent faire exploser les coûts... Je me dois donc de saluer le travail acharné de ces nombreux entrepreneurs spécialisés qui arrivent tout de même à livrer des ouvrages de qualité, à l'intérieur des délais et des budgets, dans le respect des normes qui visent à assurer la sécurité du grand public, en se conformant à la loi R-20 et aux conventions collectives, en se comportant de façon responsable face à la sécurité des travailleurs et ultimement d'arriver à générer des profits, essentiels à la pérennité de l'entreprise.

On se rend bien compte que la poursuite de l'excellence n'est pas une mince affaire; il faut que cette quête devienne une mission à laquelle on doit se dédier sur une base quotidienne. La déjà lointaine commission Charbonneau avait monopolisé l'attention médiatique pendant des mois, en présentant le côté sombre de l'industrie de la construction; l'exercice était nécessaire et 60 recommandations, porteuses de promesses, ont été publiées dans le rapport final.

J'aime croire que tout ceci a eu un impact positif, en mobilisant l'écosystème de la construction dans une démarche d'assainissement du milieu. L'implantation du « programme intégrité » par l'Association de la Construction du Québec (ACQ), est un bel exemple d'une initiative concrète visant à accompagner les entreprises dans la recherche de balises de gouvernance éthique claires et faciles d'application. Les organisations impliquées dans ce programme sont alors en mesure de démontrer au personnel et aux partenaires, l'importance accordée à l'intégrité. La valorisation de cette fameuse intégrité peut certainement contribuer au rétablissement de la confiance dans notre industrie et ainsi permettre à ceux qui le désirent de mettre la barre haute.

Les grands organismes qui gèrent la construction au Québec ont un rôle à jouer dans cette poursuite de l'excellence en posant des gestes significatifs. Il est temps d'officialiser et

de rendre obligatoire les programmes de formation continue pour les entrepreneurs. L'introduction d'une attestation de conformité des travaux, qui serait émise suite à une surveillance ponctuelle effectuée par un professionnel mandaté, pourrait aussi constituer un pas dans la bonne direction. Il est impératif de développer une culture visant à encourager les champions de l'industrie de la construction; l'APESIQ souhaite apporter sa contribution...

## Sur le BSDQ...

L'APESIQ a toujours supporté les activités du BSDQ, car nous croyons fermement au bien-fondé de cette institution dans l'industrie de la construction. Nous étions présents, tout au long du processus d'implantation du guide de dépôt pour la spécialité des systèmes intérieurs, car nous pensons que l'instrument mérite qu'on s'y attarde, dans une recherche constante d'amélioration de sa capacité à bien répondre aux besoins des utilisateurs.

Dans cette perspective, force est d'admettre qu'il y a encore plusieurs zones problématiques qui perdurent et pour lesquelles des solutions sont depuis longtemps espérées. En fin 2016, le président de l'APESIQ, M. Frédéric Gauthier, s'est exprimé sur ce sujet et sa ténacité a provoqué la tenue d'une première rencontre, à laquelle assistaient, entre autres, des représentants des propriétaires du BSDQ (ACQ, CMEQ et CMMTQ). Lors de cette réunion, nous avons souligné l'importance capitale de mettre en place des mécanismes avec le mordant nécessaire, dans le but d'assainir le cadre à l'intérieur duquel évoluent les soumissionnaires et les entrepreneurs destinataires. C'est tout de même incroyable, qu'en 2017, on puisse encore retrouver parmi les plus bas soumissionnaires d'un projet donné, des compagnies liées à des entrepreneurs généraux...

Également, il faut dénoncer et tenter de limiter les initiatives d'entrepreneurs destinataires qui font preuve d'une créativité sans bornes dans l'utilisation qu'ils font de l'Article J-8. Il existe évidemment un processus de dépôt de plaintes et d'enquêtes subséquentes menées par le BSDQ et nous ne mettons pas en doute la probité de tout ceci. Cependant, il est triste de constater qu'en bout de ligne, les contrevenants s'exposent à devoir payer une amende, ce qui ne semble pas, dans de trop nombreux cas, les empêcher de récidiver à outrance. De plus, qu'en est-il du droit des entreprises lésées? Le plus bas soumissionnaire qui voit un projet lui filer entre les doigts, suite à un non-respect du code de soumission par un autre intervenant, ne reçoit finalement aucune forme de compensation, alors que cet ouvrage lui revenait de droit (en étant conforme).

L'entreprise peut toujours se rabattre sur les tribunaux, mais qui veut en venir là, considérant tout ce que ça implique... Nous devons donc envisager des alternatives à ce qui existe présentement, pour restreindre le champ d'action de ceux qui s'évertuent à bafouer la notion du plus bas soumissionnaire conforme. Il faut intervenir en amont, quitte à retarder le début des travaux (en utilisant comme levier l'urgence du donneur d'ouvrage), le temps de régulariser rapidement une situation conflictuelle, d'éviter ainsi de nombreuses plaintes et enquêtes, mais surtout, de permettre à un entrepreneur d'exécuter un projet qui lui revient de droit.

## Sur la Coalition contre les retards de paiement dans la construction...

Suite aux démarches de la Coalition contre les retards de paiement, qui ont été amorcées depuis maintenant plus de trois ans, le président du Secrétariat du Conseil du Trésor, monsieur Pierre Moreau, a mandaté son adjoint parlementaire, monsieur Robert Poëti, pour faire le point sur ce sujet. Une rencontre s'est tenue au début du mois de mai 2017, pendant laquelle la Coalition a passé en revue l'étude économique réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton et a présenté les différentes solutions envisagées pour ramener les paiements à l'intérieur d'une période de 30 jours. Peu de temps après, le SCT a fait parvenir des documents à la Coalition, concernant les modifications contractuelles proposées dans le cadre de projets pilotes qui seraient exécutés à l'automne 2017 / hiver 2018. Ces projets pilotes incluraient notamment la venue d'un intervenant expert et l'implantation d'un calendrier de paiements. La Coalition a refusé de prendre part à ces projets pilotes, car dans la formule proposée, l'intervenant expert n'a qu'un pouvoir de recommandation, alors que depuis longtemps, c'est un intervenant décideur qui est suggéré, pouvant rendre des décisions exécutoires.

De plus, ces projets vont encore consommer beaucoup de temps, sans atteindre le but ultime qui est évidemment l'adoption d'un projet de loi. M. Poëti demeure sensible à la volonté de la Coalition de faire avancer rapidement le dossier, car pendant ce temps, des entrepreneurs sont régulièrement poussés vers la faillite et les coûts attribuables aux retards de paiement dans la construction s'élèvent à 1,7 milliard de dollars par année. Le travail continue donc et c'est encourageant de voir les progrès enregistrés en Ontario, alors que le gouvernement devrait déposer un projet de loi pour étude en commission parlementaire à l'automne 2017 (hiver 2018). Il faut aussi mentionner l'adoption en troisième lecture, du projet de loi S-224, la Loi canadienne sur le paiement sans délai, par le Sénat du Canada. Il y a bon espoir que le gouvernement appuiera ce projet de loi à la Chambre des communes.

## Sur les travaux bénévoles...

Dans la foulée de l'intervention bénévole d'un groupe de parents face à des travaux de peinture à l'intérieur d'une école, le gouvernement a déposé un projet de règlement sur les travaux bénévoles de construction (publié dans la GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, le 26 avril 2017).

Je m'attendais à une approche « cas par cas », nécessitant des autorisations spéciales pour effectuer des travaux de nature très limitée. Le gouvernement a choisi une autre avenue et plutôt que d'avoir entrebâillé la porte, cette dernière est grande ouverte...

En effet, vous allez le constater, les travaux bénévoles autorisés à toute personne (Section III) incorporent des interventions très pointues (les travaux qui concernent les portes ou les fenêtres, les armoires et les comptoirs usinés, l'ignifugation, l'étanchéité, l'isolation, les couvertures, le revêtement mural extérieur autre qu'en maçonnerie, la maçonnerie non structurale, le marbre, le granit, la céramique, le terrazzo et autres matériaux similaires), sans recommandation d'une supervision professionnelle quelconque. Une autre grande source de préoccupation réside dans le fait que le projet de règlement, tel que rédigé actuellement, ouvre grande la porte au retour du travail au noir, plus particulièrement dans le cas des travaux pouvant être exécutés bénévolement au bénéfice d'une personne qui exploite une entreprise comptant moins de 10 salariés...

On ne peut pas être contre la vertu et en tant que citoyen, je suis le premier à reconnaître l'importance du travail bénévole dans une société qui en a souvent grand besoin. Dans le cas qui nous intéresse, le gouvernement se doit d'appliquer une grande prudence face au spectre d'intervention de ce règlement, car il en va de la sécurité du grand public. Il est aussi question de la défense des droits de tous les entrepreneurs et travailleurs de la construction qui gagnent leur vie en réalisant les travaux décrits dans ce projet de règlement.

Dans le cadre de la consultation relative au projet de règlement concernant les travaux bénévoles de construction, la Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs spécialisés en Construction (FQAESC) a présenté un mémoire à la Ministre du Travail du Québec.

Merci de supporter l'APESIQ et de croire qu'ensemble, on peut réaliser de grandes choses...

## STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE

Quelques données intéressantes,  
tirées du site web de la CCQ

### En 2016, l'industrie de la construction, c'est :

- Des employeurs dont 83% comptent moins de six salariés, mais qui n'effectuent que 22% du volume de travail. Ainsi, 4 257 employeurs accaparent 78% de l'activité.
- 145,2 millions d'heures enregistrées, soit une hausse de 3,3% comparativement à 140,6 millions d'heures en 2015.
- 153 700 salariés actifs, comparativement à 153 555 en 2015.
- 2 494 femmes actives sur les chantiers de construction, c'est un nombre 1,5 fois plus élevé qu'en 2007. Elles comptent pour 1,6 % de la main-d'oeuvre, soit une proportion équivalente à celle de 2015.
- 25 736 employeurs actifs; comparativement à 2015, la moyenne des heures rapportées par employeur a augmenté de 3,7 % pour s'établir à 5 641.
- Une main-d'œuvre dont l'âge moyen s'établit à 39,4 ans, comparativement à 39,2 en 2015. Un nombre de 23 715 salariés est âgé de 55 ans ou plus, soit 15,4 % des travailleurs.
- Une moyenne d'heures travaillées annuellement de 945 par salarié, soit 3,1% de plus qu'en 2015.
- Une masse salariale de 5,914 milliards de dollars.

### NOMBRE DE FEMMES

• Plâtrières	Apprenties :	86
	Compagnons :	44
	Total :	130
• Poseuses de systèmes intérieurs	Apprenties :	19
	Compagnons :	10
	Total :	29

### NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES EN 2016

• Plâtriers	Heures :	2 593 000
	Variation :	4,5 %
• Poseurs de systèmes intérieurs	Heures :	2 805 000
	Variation :	2,1 %

une industrie  
gagnante, en  
pleine expansion !



## Ensemble bâtissons l'avenir

# La solution à OTTAWA, MONTRÉAL et QUÉBEC, pour tous vos besoins en système intérieur

GYPSE

ISOLANT

PORTES ET CADRES

TUILES ET SUSPENSION  
CGC

OSSATURE MÉTALLIQUE

COMPOSÉ À JOINT

TRAPPES D'ACCÈS

OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

CONTREPLAQUÉ

BARDEAUX

URÉTHANE GICLÉ

LAINES SOUFFLÉES

PRODUITS COUPE-FEU

### 4 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

2800, boul. Ford  
Châteauguay, Qc J6J 4Z2  
t. (450) 691-7110 / f. (450) 691-1650

9550, boul. Ray-Lawson  
Anjou, Qc H1J 1L3  
t. (514) 356-6677 / f. (514) 356-0058  
[WWW.GPROULXINC.COM](http://WWW.GPROULXINC.COM)



1499, chemin Star Top  
Gloucester, On K1B 3W5  
t. (613) 749-3344  
f. (613) 749-2364  
[WWW.GRATIENPROULX.COM](http://WWW.GRATIENPROULX.COM)



5275, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec, Qc G2E 5M7  
t. (418) 871-4300  
f. (418) 871-5201  
[WWW.ACOUSTIPLUS.COM](http://WWW.ACOUSTIPLUS.COM)



## TYPE X VS. TYPE C : LES PANNEAUX DE GYPSE NE SONT PAS TOUS CRÉÉS ÉGAUX

par Christian Dutil  
Chef de produit marketing – Panneaux  
CGC inc.

La résistance au feu des panneaux de gypse est l'une des caractéristiques les plus importantes dans l'industrie de la construction. Cette résistance au feu des panneaux est attribuable à la matière première principale utilisée dans leur fabrication, c'est-à-dire le gypse ( $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$ ). Comme sa formule chimique l'indique, le gypse contient de l'eau de constitution chimique (environ 50 % par volume). Lorsque les panneaux sont exposés au feu, la chaleur est absorbée par une partie de l'eau qui est évacuée sous forme de vapeur. Ce processus chimique s'appelle la calcination. L'énergie thermique qui transforme l'eau en vapeur est ainsi déviée et absorbée, de sorte à maintenir frais l'autre côté des panneaux de gypse aussi longtemps qu'il reste de l'eau à convertir en vapeur ou jusqu'à ce que le panneau de gypse soit brisé.

### Régulier

Dans le cas des panneaux de gypse réguliers, à mesure que l'eau s'évapore, la diminution du volume à l'intérieur du gypse entraîne la formation de grandes fissures, ce qui provoque éventuellement la rupture du panneau en raison de l'intégrité structurale. Cette réaction est semblable aux crevasses observées dans le lit d'un lac desséché. Si des fissures importantes se forment dans les panneaux de gypse, ceux-ci seront rapidement percés par les gaz chauds s'infiltrant dans les fentes.

### Type X

Dans les panneaux de Type X, des fibres de verre sont mélangées au gypse pour renforcer l'intérieur des panneaux. Ces fibres ont pour effet de réduire la taille des fissures qui se forment à mesure que l'eau s'évapore, de sorte à prolonger la durée de résistance au feu sans que les panneaux de gypse succombent.

### Type C

Les panneaux de Type C résistent encore mieux au feu que ceux de Type X. Tout comme les pan-

neaux de Type X, la formulation des panneaux de Type C contient également des fibres de verre, mais avec un pourcentage beaucoup plus important par poids. De plus, la formulation des panneaux de Type C peut contenir d'autres additifs. Par exemple, les panneaux CGC Sheetrock<sup>MD</sup> Firecode<sup>MD</sup> C contiennent de la vermiculite, dont les propriétés d'expansion sous l'effet de la chaleur du feu agissent comme un additif permettant de compenser l'amenuisement des panneaux.

### Certification

Au fil des ans, de nombreux assemblages de panneaux de gypse ont été mis à l'essai par des organismes indépendants, comme les Underwriter's Laboratories (UL/ULC). Ces essais ont engendrés des centaines d'assemblages à indice de résistance au feu uniques à CGC pour une grande variété de systèmes, notamment des colombages en bois ou en acier, des assemblages de revêtement de parois, des composants de plancher ou de plafond en bois ou en acier et même des poutres. D'autres fabricants ont eux aussi créés leurs propres designs de résistance au feu.

### Assemblages

Il est important d'être conscient que chaque élément d'un assemblage est considéré comme critique. Tous les composants d'un design résistant au feu doivent être pris en considération, incluant l'emplacement, l'espacement de fixation, l'épaisseur, la densité du matériau isolant et, plus important encore, le type de panneau de gypse nécessaire.

Les assemblages ont été mis à l'essai comme un ensemble et conçus pour protéger les occupants d'un immeuble de la chaleur et du feu. Il est essentiel d'être conscient qu'aucun élément seul ne fournit d'indice de résistance au feu. L'indice de résistance au feu, lequel est mesuré en temps, est tiré de l'efficacité de l'ensemble d'un système.

### Type d'application

On utilise habituellement des panneaux de gypse de Type X pour les applications murales. En général, on offre également l'utilisation du produit de Type C pour les mêmes designs. Pour les assemblages de plancher ou de plafond, qu'ils soient en acier et en béton ou en bois, les panneaux de gypse de Type C sont souvent requis. En retournant aux idées exposées précédemment dans le présent document, il a été démontré que les produits de Type C sont particulièrement conçus pour être installés à l'horizontale, comme dans le cas d'un plafond. Bien que dans certains cas on puisse utiliser les panneaux de Type X pour un plafond, il faut normalement installer plusieurs couches de Type X pour obtenir le même indice de résistance au feu qu'une seule couche de Type C.



### Avantage pour entrepreneur

Lorsqu'on peut utiliser une seule couche de panneaux de gypse au lieu de plusieurs pour parvenir à un même degré de résistance au feu, il est possible de réaliser des économies importantes.

Il est encore plus avantageux pour l'entrepreneur en pose de cloison sèche de produire un design résistant au feu avec le moins de panneaux de gypse possible. Ainsi, on réduit les coûts associés aux matériaux et à la main-d'œuvre et il devient moins nécessaire de stocker un grand nombre de produits.

En conclusion, il a été établi que les panneaux de gypse ne sont pas tous créés égaux. Les panneaux de gypse de Type X et ceux de Type C présentent des différences importantes quant à leur comportement au feu ainsi qu'à leurs utilisations.

Les avantages et l'importance d'utiliser les composants appropriés ont également été abordés : souvenez-vous d'utiliser les panneaux de gypse de Type C pour les plafonds.



Fournisseur de solutions de construction novatrices depuis plus de 67 ans :

- ACOUSTIQUE
- STRUCTURE
- FINITION INTÉRIEURE



LA FORCE INTÉRIEURE



## QUE FAIRE EN CAS DE VÉRIFICATION DE LA CCQ

### L'ENQUÊTE

La Commission de la construction du Québec (ci-après désignée : « CCQ ») fut constituée en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction<sup>1</sup> (communément appelée la « Loi R-20 »).

### MISSION ET POUVOIRS DE LA CCQ

La CCQ a notamment pour mission de veiller à l'application de la convention collective conclue en vertu de la Loi R-20 et à l'application et au respect de la Loi R-20, ce qui est une bonne chose pour une saine compétition dans l'industrie de la construction au Québec. Elle a aussi le pouvoir d'enquêter quant à l'application de la Loi R-20 et de la Loi sur le bâtiment principalement sous deux (2) formes, soit au moyen de vérifications ou d'enquêtes.

Parmi les pouvoirs octroyés à la CCQ, celle-ci, ou toute personne qu'elle désigne, peut pénétrer à toute heure raisonnable sur un chantier ou dans les locaux d'un employeur. Elle peut aussi exiger que lui soient communiqués notamment tous les renseignements relatifs à l'application de la Loi R-20 et de ses règlements et elle peut même ordonner la suspension des travaux dans certaines situations.

### LA VÉRIFICATION

En cas de vérification, il se peut que la CCQ vous demande de lui fournir certains documents, notamment le registre obligatoire prévu au règlement<sup>2</sup>, la liste de vos chantiers actifs, les extraits de votre grand livre, etc.

Elle procédera habituellement par l'envoi d'une lettre détaillant les documents désirés ainsi que les pénalités encourues en cas de non collaboration.

La vérification s'inscrit dans le cadre de procédures civiles et non de procédures pénales, il y a donc obligation de collaborer et les pouvoirs coercitifs accordés à la CCQ sont importants.

Vous devez donc remettre la documentation exigée par la Loi R-20, sous peine de sanctions.

En matière d'enquête, le but n'est pas de mener une vérification civile, mais plutôt une enquête pénale qui pourrait ultimement se solder par l'émission de constats d'infractions.

Dans le cas d'une enquête, la CCQ se déplacera à vos bureaux ou à vos chantiers avec une équipe et sera munie d'un mandat de perquisition délivré par un juge. La CCQ doit vous informer quant à vos droits, notamment celui de garder le silence.

Dans le cas d'une enquête, lorsque vous aurez pu consulter et constater la validité du mandat de perquisition, vous devrez laisser la CCQ pénétrer dans vos bureaux et lui fournir la documentation identifiée sur le mandat de perquisition, si elle est en votre possession.

Vous n'êtes cependant pas contraints de répondre aux interrogatoires des représentants de la CCQ ou de leur fournir des documents qui ne sont pas en votre possession ou qui ne sont pas identifiés au mandat de perquisition, le tout dans les limites prévues à la Charte canadienne des droits et libertés.

Si vous faites l'objet d'une perquisition, nous vous suggérons de mettre en place les pratiques suivantes :

- Demander de consulter le mandat de perquisition avant toute chose;
- Identifier les documents spécifiquement requis par le mandat de perquisition et ne fournir que ces documents à la CCQ;
- Ne répondre à aucune question de la CCQ;
- Faire une liste de toute la documentation remise à la CCQ et si possible en conserver une copie;
- Informer votre avocat dans les meilleurs délais.

Soyez conscients que l'absence de collaboration à une vérification tout comme l'émission de constats d'infractions peuvent avoir des impacts économiques importants et même compromettre votre licence d'entrepreneur.

Ce texte ne constitue pas une opinion légale, pour tout question, nous vous invitons à nous contacter.

<sup>1</sup> Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, RLRQ c R-20.

<sup>2</sup> Règlement sur le registre, le rapport mensuel, les avis des employeurs et la désignation d'un représentant.



**EKITAS**  
avocats & fiscalistes inc.



Nous avons une  
façon unique  
d'aborder le droit  
civil, corporatif  
et fiscal

Consultez-nous pour une analyse  
à 360° de votre situation

Légale • Financière  
Fiscale • Corporative • Litige  
Fiducie • Protection d'actifs  
Gestion de richesse

[ekitas.com](http://ekitas.com)

2990, avenue Pierre-Péladeau, bureau 410  
Laval, Québec H7T 3B3 (450) 973-3883

[ekitas.com](http://ekitas.com) | [info@ekitas.com](mailto:info@ekitas.com)

## LE SAVIEZ-VOUS?

En vertu du Règlement sur le registre, le rapport mensuel, les avis des employeurs et la désignation d'un représentant en lien avec l'application de la Loi R-20, un employeur a l'obligation de tenir un registre pour chacun de ses salariés contenant les informations suivantes :

1. Nom, adresse et numéro d'assurance sociale du salarié;
2. Emploi, spécialité ou métier exercé et période d'apprentissage (le cas échéant) du salarié;
3. L'heure précise du début et de la fin des travaux ainsi que de toutes les interruptions, les heures effectuées à temps régulier, temps et demi et temps double pour chaque journée, chaque chantier et chaque donneur d'ouvrage;
4. Le type de chantier, son emplacement et la nature des travaux effectués;
5. La date à laquelle le salaire est payé, le montant de salaire payé et le mode de paiement du salaire (ex : chèque, dépôt direct);
6. Les indemnités payables à titre de congés fériés payés;
7. Le montant des prélèvements à la source;
8. La cotisation salariale pour les régimes complémentaires d'avantages sociaux;
9. La cotisation syndicale.

Le règlement permet que le registre soit constitué de feuilles de temps, sur lesquelles les informations nécessaires identifiées aux points 1 à 4 peuvent être consignées et de relevés de payes comprenant les informations identifiées aux points 5 à 9.

De plus, le défaut de fournir à la CCQ les informations identifiées ci-haut ou de lui permettre l'accès audit registre constitue une infraction à la Loi R-20 passible d'une amende de 448 \$ à 895 \$ dans le cas d'un individu et de 1 794 \$ à 5 601 \$ pour toute autre personne.

Lors de nos récentes discussions avec la CCQ, les représentants de celle-ci nous mentionnaient que trop souvent les employeurs ne respectaient pas ces exigences, principalement l'exigence #3.

En cas de doute, ou afin de vous assurer de vous conformer au Règlement sur le registre, le rapport mensuel, les avis des employeurs et la désignation d'un représentant, nous vous invitons à nous contacter. Nous pourrions vous épauler dans la mise en place de mesures visant à vous assurer que ces éléments sont respectés.

Ce texte ne constitue pas une opinion légale, pour toute question, nous vous invitons à nous contacter.

Ekitas Avocats et Fiscalistes

ACOUSTIQUE



- Menuiserie
- Division de métal
- Insonorisation / Isolation
- Plafond suspendu
- Pose de gypse
- Tirage de joints
- Estimation de projet
- Contrôle de qualité

**LE PARTENAIRE  
IDÉAL POUR  
VOS PROJETS!**

[info@gypse.ca](mailto:info@gypse.ca)  
Téléphone : 450 831-2611  
Télécopieur : 450 831-2011  
[www.gypse.ca](http://www.gypse.ca)



Acoustique J.F.P. (9131-2207 Québec inc.)

NOUS ♥ LES COMPOSÉS À JOINTS



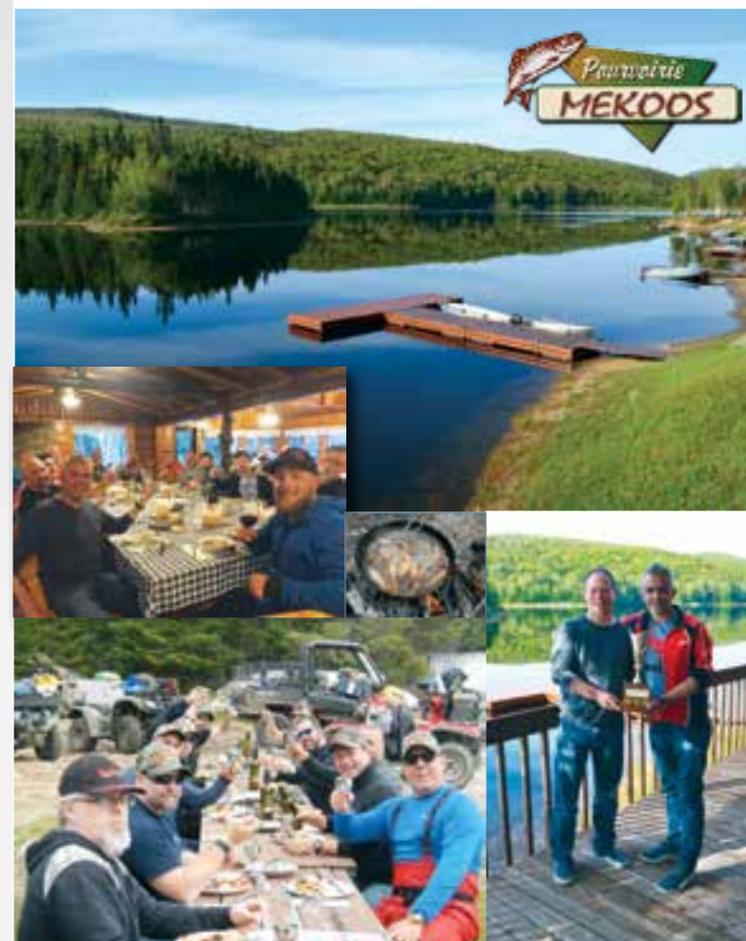
# NOS COMPOSÉS À JOINTS. AMÉLIORÉS GRÂCE À VOUS.



## ESSAYEZ. CONSTATEZ VOUS-MÊME LE RÉSULTAT.

En trois mois d'essais à l'aveugle, les finisseurs ont choisi en très grande majorité le composé à joint Continental plutôt que les produits de nos concurrents.

[WWW.COMPOSEAJOINTS.COM](http://WWW.COMPOSEAJOINTS.COM)



## ACTIVITÉS DE L'APESIQ EN 2017

- Le voyage de pêche du 25 au 28 mai 2017 dont la Coupe Mekoos/APESIQ a été remporté par MM. Maxime Larouche (Lefebvre & Benoit) et Éric Dostie (Entr. Éric Dostie), célébrant la plus grosse prise.
- Le Tournoi de poker du 28 avril 2017 dont le grand gagnant de la Bourse de 2500 \$ a été M. Jimmy Dunn (CGC).



**MG CONSTRUCTION**  
MICHEL  
GAGNON LTÉE

évolue pour

**MG**  
CONSTRUCTION

## SYSTÈMES INTÉRIEURS

Avec maintenant 50 ans d'expérience dans le domaine des systèmes intérieurs, nous pouvons certifier qu'une association telle que l'APESIQ a une importance capitale sur notre industrie.

MG s'implique sur plusieurs comités et dossiers importants. Notre Directeur Associé de Montréal Mr. Frédéric Gauthier y siège d'ailleurs à titre de Président.

MG est et restera un leader de cette industrie. L'important pour nous n'est pas la quantité de projets, mais bien la qualité d'exécution de ceux-ci. MG tiens à remercier sa fidèle clientèle qui est en constante évolution.

### QUÉBEC

2250, rue Léon-Harnel, bur. 200,  
Québec (Québec)  
G1N 4L2  
tél : 418 687 3824  
télé : 418 687 9159  
info@mgconstruction.ca

Soutenons tous ensemble l'APESIQ  
et faisons respecter notre industrie !

[WWW.MGCONSTRUCTION.CA](http://WWW.MGCONSTRUCTION.CA)



APESIQ

### MONTRÉAL

683, rue Griffard, bur. 204  
Longueuil (Québec)  
J4G 1Y3  
tél : 450-651-5518  
tél : 418-651-2144  
info@mgconstruction.ca





## INNOVATION AU CHANTIER

Système d'implantation  
PLT 300 et joint coupe-feu  
pour profilé CFS-TTS



UNE IMPLANTATION  
ÉVOLUÉE AU POINT  
D'ÊTRE SIMPLE

Système d'implantation  
PLT 300



- Implantation sur l'ensemble du chantier utilisant la conception assistée par ordinateur et les données du plan de chantier
- Intégré aux objets BIM
- Interface utilisateur conviviale
- Implantation utilisant la conception assistée par ordinateur et les données du plan de chantier
- Laser à faisceau vert



POUR QUE VOTRE  
TRAVAIL SOIT  
TOUJOURS PARFAIT

Solution coupe-feu pour  
profilé totale CFS-TTS



- Installation rapide en peu d'étapes (une seule intervention)
- Excellentes propriétés d'étanchéité conçues pour la fiabilité dans les conditions de chantier réelles (ITS et coupe-fumée sur du béton imparfait)
- Mis à l'essai conformément à la norme UL 2079, 5<sup>e</sup> édition
- Pas de dégâts, pas de gaspillage — aucun calfeutrage ou outil nécessaire
- Simple — forme idéale conçue pour épouser le profilé supérieur sans nécessiter de pliage, de ruban ou de colle

1-800-363-4459 • www.hilti.ca



# MGP inc.

## construction

888 : 8002-9002-11

SPÉCIALISTE EN SYSTÈME INTÉRIEUR

418 484-5740 • constructionmgp.com



L'Interprète prouvé

**T3MAG** LE SYSTÈME DE FIXATION PRÉFÉRÉ PAR  
LES CONTRACTEURS EN SYSTÈME INTÉRIEUR



**INSULFAST**

Système de fixations d'isolant  
FIXEZ L'ISOLANT EN UNE SEULE ÉTAPE

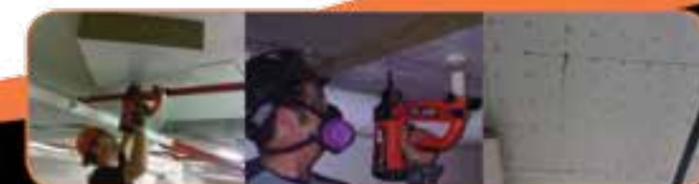
Le système T3 InsulFast<sup>MC</sup> est quatre fois plus rapide que la méthode d'installation classique à l'aide de pointes autoadhésives. Il permet de fixer l'isolant en une seule étape, sans pointes à coller ou à couper.



Murs extérieurs – Isolants  
sur les montants métalliques



Murs de fondations



Stationnements intérieurs

# GARDEZ LES PIEDS AU SOL, MÊME EN HAUTEUR.



Près de 700 chutes surviennent chaque année sur nos chantiers de construction.  
Travailler sur une surface offrant un plancher stable et sécuritaire est l'un des moyens de les prévenir.

## LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS DE COINS PLUS PERFORMANTS RÉDUISENT LES COÛTS DE RAPPELS SUR LES CHANTIERS.

Bien que le coin métallique traditionnel soit encore généralement installé et considéré comme un des éléments les moins dispendieux d'un travail de finition de panneaux de cloisons sèches, il peut quand même causer des maux de tête aux entrepreneurs. Ce matériau de construction habituellement installé par clouage ou sertissage, est notoire dans l'ensemble de l'industrie pour provoquer des retours de travail, en raison de la denture, de l'écaillage, de la rouille, de la fissuration et de l'épluchage. Ces imperfections sont habituellement des réactions à l'impact ou aux mouvements de la structure du bâtiment, causés par le rétrécissement de la fondation ou le retrait des montants de bois. Lorsque les murs se déplacent, le composé à joints qui recouvre les angles métalliques traditionnels craque sur les bords.

Quoi qu'il en soit, la fixation d'un coin en métal est souvent un problème et une réparation peut facilement coûter plus cher à l'entrepreneur que l'augmentation du coût total de l'investissement pour un produit innovant. Ainsi, les tentatives visant à réduire les coûts du projet en allant avec le produit le moins coûteux sont souvent inefficaces.

Avec un nombre croissant de projets commerciaux et résidentiels qui nécessitent des panneaux de gypse performants, il est judicieux d'installer un angle suffisamment résistant. Heureusement, les fabricants de produits de gypse ont développé de nouvelles solutions de coins ces dernières années, qui sont plus résistantes aux impacts et réduisent considérablement, sinon éliminent les rappels de travail.

### MEILLEURS COINS

Il existe aujourd'hui une variété de coins sur le marché qui rendent la vie des entrepreneurs en cloisons sèches plus facile et les propriétaires de bâtiments plus heureux, car les angles sont plus résistants. Les technologies les plus efficaces sont les coins de papier copolymère avec papier laminé appliqués avec un composé à joints, les coins en plastique installés avec des adhésifs activés à l'eau et les coins métal papier appliqués avec un composé à joints.

### Coins copolymère avec papier laminé et coins métal papier.

Ces coins sont généralement en copolymère ou en acier recouvert de papier et sont appliqués à l'angle de la paroi avec un composé à joints, ce qui élimine ou minimise les problèmes de fissures le long du rebord du coin de métal, qui se produisent parfois lors de mouvements structurels ou d'impacts. Pour éliminer les fissures en bordures des angles et fournir une résistance aux chocs améliorée, les coins de copolymère de haute performance qui sont laminés avec du papier des deux côtés, représentent la meilleure technologie disponible.

Faire adhérer le coin au panneau de gypse avec une couche continue de composé à joints donne un coin solide, très stable, résistant aux fissures et aux contraintes des mouvements de structure. Le coin traditionnel est cloué ou serré sur le panneau de gypse et est recouvert d'une grande quantité de composé à joints, ce qui favorise l'apparition de cloques, d'écailllements ou de fissures, en réaction aux chocs ou aux mouvements de construction. Avec les coins de copolymère, le composé à joints n'est nécessaire que pour l'adhérence et l'amincissement des bords, ce

qui permet d'économiser 30 à 50 % sur les coûts des matériaux (ciment à joint).

Pour des coins de cloisons sèches durables, utilisez un coin doté d'un noyau de copolymère à haute résistance. Les noyaux de polymère sont plus résistants aux chocs et plus flexibles que les noyaux d'acier et le papier intérieur donne une adhérence supérieure au mur et contribue à éviter les fissures.

### Coins avec adhésifs activés à l'eau

Les coins avec adhésifs activés par l'eau sont faciles à installer et sont dotés d'un noyau de copolymère revêtu de papier; ils forment rapidement une liaison forte à la planche de gypse. Les adhésifs activés par l'eau, similaires à ceux qui sont utilisés pour les enveloppes, peuvent être recouverts de composé à joints le jour même. Leur conception robuste en papier-plastique-papier résiste également aux impacts et aux mouvements, évitant ainsi les bosses et le craquelage des arêtes, ainsi que les écailllements et fissures.

### Coins flexibles

Parfois, un coin plus flexible est nécessaire pour fournir un renforcement transparent et résilient, en réponse à des conditions particulières. Les coins d'angle en plastique flexible disposent généralement d'un copolymère ou d'un noyau en PVC avec une charnière flexible intégrée, qui est ajustable à tous les angles intérieurs et extérieurs; ces coins sont particulièrement indiqués pour les corniches de plafonds, les baies vitrées, les 135° et pour créer des lignes droites. Parce qu'ils s'adaptent facilement à tous les angles, les coins en plastique flexible éliminent la pré-mesure et la pré-crépitation, ce qui permet d'économiser un temps d'installation précieux. Il est nécessaire de disposer de plusieurs angles qui ne sont pas exactement les mêmes que le mur. Les technologies typiques sont EasyFlex PRO, UltraFlex, Trim-Tex et StraightFlex.

### CONCLUSION

Compte tenu des nombreux avantages, les coins en plastique haute performance d'aujourd'hui sont tout simplement le chemin à suivre lors de la finition de cloisons sèches. Ils sont plus faciles à installer que le coin métallique traditionnel, donnent un angle plus droit, sont plus résistants aux mouvements et impacts du bâtiment, ce qui entraîne moins de rappels de travail. Comme de plus en plus de professionnels de la construction et du design voient les avantages des coins de haute performance en plastique pour leurs projets, il est judicieux de les intégrer sur une base régulière au niveau des spécifications. De cette façon, un volume accru de ces produits aura un effet positif sur les prix de marché, ainsi que sur la qualité des ouvrages, au grand plaisir des propriétaires d'immeubles. Investir dans ces matériaux est une excellente façon pour les entrepreneurs en cloisons sèches d'améliorer leurs résultats en se distinguant de la concurrence.

Par **Stephan Reynolds**, CertainTeed Gypse

**UN PARCOURS EXCEPTIONNEL DEPUIS QUARANTE ANS !**



SYSTÈMES INTÉRIEURS  
**BERNARD & MNJ**  
ASSOCIÉS INC.



Cette année,

**SYSTÈMES INTÉRIEURS BERNARD MNJ & ASSOCIÉS INC.**  
célébrera ses 40 ans dans notre domaine, la construction.

5000, rue Bernard-Lefebvre, Laval (Québec) H7C 0A5  
Courriel : info@bernardmnj.com • Téléphone: 450 665-1335 • Télécopieur : 450 665-1669  
Lic. RBQ : 8298-1622-36

**SYSTÈMES INTÉRIEURS BERNARD MNJ & ASSOCIÉS INC.**

profite de l'occasion pour remercier ses fidèles employés, entrepreneurs et partenaires d'affaires pour leur continuité à la réalisation des projets année après année.

- Aldo Construction
- APESIQ
- Arcopel Acoustique Ltée
- Auto Station
- Banque Investissement Québec
- Banque de développement du Canada
- Banque Laurentienne du Canada
- BBC Construction
- Behna, Cormier, Gougeon, Ouellette, SENCRL
- Broccolini Construction Inc.
- BTL Construction
- Carbecco Design & Construction Inc.
- CDT Connection
- Certaineed Canada Inc.
- CGC Canada
- Charplexe
- Cogela Construction
- Construction C.A.L.
- Construction Concept 2000
- Construction Construgep
- Construction de Laberge
- Construction Lovatech
- Construction MA2D
- Construction Panamerica
- Construction R & R Bolduc Inc.
- Construction Vergo
- Construction Vincent & Dussault
- Construction Voyer
- Corsim
- Cosoltec Inc.
- Decarel Inc.
- Desjardins Expert Conseil
- Devimco
- Devmont
- Distribution Cobra
- Divco Ltée
- Duquette Construction
- EBC Inc.
- Ékitas, Avocats & Fiscalistes Inc.
- EMD Construction
- Équipe Paquette
- Excellence Construction
- Frare & Gallant Construction
- GAB Construction
- Gerpro Construction Inc.
- Gestion Solution Construction GSC
- Greenspoon Bellemare Avocats
- Groupe Bourgoin
- Groupe Brivia
- Groupe Danam Bonzai Inc.
- Groupe Magma
- Groupe Montoni Inc.
- Groupe Platinum
- Groupe Quorum
- Groupe Savoie
- Groupe TEQ
- Guimond Construction
- Groupe Magri
- Habitations Laurendeau
- HC Bisson
- Hertz Location d'équipement
- Hilti Canada Corporation
- Jolicoeur Savard Assurance Inc.
- JSCO
- KF Construction
- L'Archevêque et Rivest
- Lefebvre & Benoit
- Les Constructions Hub Inc.
- Les Gestions Ges-Cam
- Loracon Construction
- Magil Construction Corporation
- Olymbec
- Pentian Construction
- Pomerleau Inc.
- Prével
- Quadras et Associés GC
- Reliance Construction
- Remorquage Normand
- Samcon
- Sotramont
- SyscoMax
- T.G. BECO
- Technic Construction
- United Rentals Canada Inc.
- Vinac Construction



[www.bernardmnj.com](http://www.bernardmnj.com)



Bienvenue  
dans la cour des

# GRANDS



POUR TOUS VOS BESOINS EN **SYSTÈME INTÉRIEUR**

**LEFEBVRE**  
& **BENOIT**  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

lefebvrebenoit.com  
514.381.7456



## Vignôme

*l'importation  
de grands cépages  
personnalisés*

*La passion du vin,  
le plaisir de partager!*

Vignôme est une agence spécialisée dans l'importation privée de vins. La passion du vin et le plaisir de partager nos découvertes caractérisent parfaitement notre entreprise. Notre mission : faire découvrir des vins méconnus offerts en importation privée provenant de partout à travers le monde.

Nos services vont de l'achat de vins d'importation privée à la dégustation de vins. Restaurateurs, consommateurs ou gestionnaires d'entreprises, nous sommes en mesure d'offrir des produits uniques et de très grande qualité, proposant le meilleur rapport qualité-prix, et de vous conseiller les vins s'accordant parfaitement à vos goûts et vos besoins.

Notre sélection de vins d'importation privée est à notre image... rigoureuse, conviviale, riche des saveurs du monde et de la passion qui nous anime, celle de partager notre amour du vin.

Vignôme inc., 3195, boulevard de La Pinière, suite 103, Terrebonne, Québec J6X 4P7 • Téléphone : 450 824-3575 • Courriel : info@vignome.ca



**Hudrick Durand**  
Propriétaire

3295 chemin Gascon  
Mascouche, Québec  
J7L 3X6

**Spécialiste en importation  
de véhicules de luxe**

**ACHAT • VENTE • LOCATION**



Téléphone : 514 292-7113 • Télécopieur : 450 918-4306  
Courriel : hudrick@concept-signature.com  
Site web : www.autotoy-store.com

## ENTREPRENEURS : ATTENTION AUX EXCLUSIONS DE VOS CONTRATS D'ASSURANCE !

Par : **Daniel Forget** CRM, Courtier en assurance de dommages  
**Jolicoeur Savard Assurance Inc.**

Pour les non-initiés, les contrats d'assurance ressemblent grandement à des documents rédigés en dialectes étrangers. Plusieurs entrepreneurs croient à tort que leur police d'assurance dite « tous risques » couvre presque tous les impondérables de leurs activités d'affaire. Cependant, les contrats d'assurance sont remplis d'exclusions et de limitations. Certaines peuvent se couvrir via l'achat de garanties supplémentaires et d'autres ne s'assurent tout simplement pas. En voici quelques exemples qui touchent l'industrie de la construction :

### 1. La malfaçon, les travaux mal exécutés ou les défauts de fabrication

Il s'agit d'une exclusion commune à tous les contrats d'assurance. L'assurance couvrirait avant tous les risques « soudains et accidentels », il devient donc impensable que les assureurs couvrent la mauvaise réalisation des travaux, les défauts dans les matériaux ou les erreurs dans les plans. Dans quelques cas, il est possible d'assurer la malfaçon mais les montants de protections accordés par les assureurs pour cette garantie sont très souvent minimes et les primes sont très dispendieuses. Cependant, les dommages consécutifs aux tiers dû à la malfaçon peuvent être assurés en vertu de la responsabilité « risques produits après travaux ». Par exemple, si un mur mal construit s'effondre sur une voiture, les dommages à la voiture seront couverts mais pas la reconstruction du mur.

### 2. Vos biens/équipements hors de votre place d'affaires

La protection dite « contenu » de votre contrat ne couvre que les biens qui sont situés sur les lieux de votre place d'affaires. Si vous avez des biens ou des équipements qui vous appartiennent et qui sont situés dans vos camions ou sur les chantiers, vous devez souscrire une assurance dite « flottante ». Ceci s'applique principalement pour votre outillage, vos équipements d'entrepreneurs ou encore vos biens en transport.

### 3. Les équipements de location

À titre d'entrepreneurs, vous devez souvent louer des équipements spécialisés pour réaliser différents travaux. Si vous pensez que votre responsabilité civile vous couvre si vous endommagez l'équipement du locateur, détrompez-vous! Les biens qui sont sous votre « soin, garde et contrôle » sont exclus de votre responsabilité civile. Vous devez donc souscrire la protection « biens en location » afin d'indemniser le locateur en cas de dommages atteignant ses équipements.

### 4. Exclusion de certains lieux

Plusieurs assureurs excluent les risques pouvant survenir sur des lieux très précis. L'exclusion la plus commune est l'aéroport. Certains assureurs restreignent seulement le tarmac et d'autres excluent l'ensemble des lieux de l'aéroport incluant le terminal et le stationnement. Les gares ferroviaires et les installations portuaires peuvent également être exclues. Il devient donc prudent de vérifier les clauses de vos contrats d'assurance si vous devez effectuer des travaux à ces endroits.

### 5. Le bris mécanique, l'usure et la détérioration graduelle

Même si parfois le bris mécanique d'un équipement peut paraître « soudain et accidentel » tel que mentionné plus haut, ce risque est

généralement exclu des polices d'assurance au même titre que l'usure et la détérioration graduelle. Il faut habituellement s'en remettre à la garantie du fabricant.

### 6. L'amiante

Compte tenu que depuis plusieurs années l'amiante est reconnue comme un produit excessivement nocif pour la santé (l'amiantose) et extrêmement volatile dans l'air, la grande majorité des polices d'assurance possède cette exclusion en responsabilité civile. Donc si vous devez travailler sur un bâtiment qui renferme de l'amiante et que vous devez la manipuler (que vous en soyez conscient ou non) sachez que votre assureur ne vous défendra pas en cas de poursuite.

### 7. Les disparitions inexplicables ou les pertes en cours d'inventaire

La plupart des contrats d'assurance couvre le vol de vos biens ou de vos valeurs. Cependant, vous devez rapporter ce délit aux autorités compétentes (la police) pour que votre assureur vous indemnise. Si vous ne pouvez expliquer la perte ou la disparition d'un de vos biens, l'assureur n'est pas tenu de vous rembourser.

### 8. Les risques « d'affaires »

Les comptes impayés, les retards de paiement, les fraudes de fournisseurs et les biens que vous avez payés mais que vous n'avez jamais reçus sont des exemples de risques d'affaires qui ne s'assurent pas. Vous devez être très vigilants dans la gestion de vos flux monétaires.

### 9. Les variations de température

Dans la très grande majorité des cas, les dommages causés à vos biens par la chaleur (le soleil), le froid, le gel et la sécheresse ne sont pas couverts par votre police d'assurance.

### 10. Les polluants et le risque de pollution

La plupart des polices d'assurance de responsabilité civile exclue le risque de pollution que vous pouvez causer chez vos clients. Pour ce faire, vous devez souscrire une assurance de responsabilité pollution qui couvrira les polluants qui peuvent affecter l'eau, la terre et l'air.

Ceci n'est qu'un bref aperçu des limitations et des exclusions que peut contenir un contrat d'assurance. Afin d'éviter les mauvaises surprises, n'hésitez pas à contacter un professionnel pour vous aider à analyser vos besoins.

**Jolicoeur Savard Assurance Inc.**

8694, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2P 2H3  
Téléphone : 514 384-1460 • Télécopieur : 514 384-1524  
Site internet : [www.jsassurance.ca](http://www.jsassurance.ca)



## PortéCadres Demers inc.

Distributeur de cadres, portes et quincaillerie commerciale.

(438) 393-5164 • (514) 992-7295 • [www.portecadresdemers.com](http://www.portecadresdemers.com)

8 rue Létourneau, Saint-Luc, J2W 1B3 • À dix minutes du pont Champlain



**Jolicoeur Savard  
Assurance inc.**

Cabinet de Services financiers

**Gestion de risques • Assurances • Cautionnement**  
Fier partenaire québécois de l'**APESIQ**  
En affaire depuis plus d'un siècle

Solutions de gestion de risques pour répondre à vos besoins :

- Assurances des entreprises • Assurances vie et collective
- Assurances pour les particuliers • Cautionnement

T. +1.514.384.1460 • F. +1.514.384.1524

8694, St-Denis, Montréal (Québec) H2P 2H3 • [www.jsassurance.ca](http://www.jsassurance.ca)

# LE GROUPE BEAUCHESNE

Spécialité: livraison et manutention de  
matériaux spécialisés en systèmes intérieurs

Edouard Beauchesne (1985) Inc.

St-Mathieu de Beloeil, Qc  
450 464-6856

St-Hubert, Qc  
450 466-1637

St-Vincent-de-Paul, Laval, Qc  
450 464-1434

Distributeur Ste-Foy (1987) Ltée  
Québec, Qc  
418 871-8133

Matériaux DL inc.  
Gatineau, Qc  
819 770-9974

DL Building Materials inc.  
Kingston, On  
613 389-4555

[groupebeauchesne.com](http://groupebeauchesne.com)

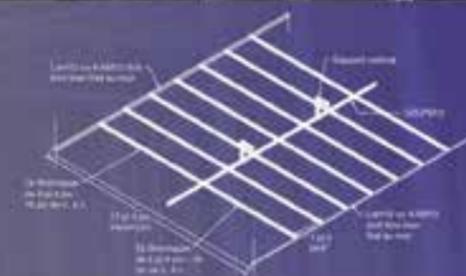
Cadrage pour gypse ShortSpan<sup>MD</sup>

**LE MOYEN LE PLUS RAPIDE ET FACILE**  
D'EFFECTUER LE CADRAGE DES PLAFONDS DE GYPSE  
PLATS D'UNE LARGEUR ALLANT JUSQU'À 17 PI



Cadrage pour gypse ShortSpan<sup>MD</sup>

- ▶ Utilise 67% moins de matériau (se lie à la structure et aux longerons principaux/béton armé continu par des fils de fer)
- ▶ Portée de 8 pi 6 po sans support indépendant ou allant jusqu'à 17 pi avec StrongBack<sup>SM</sup> ou un t<sup>e</sup> principal à pochette de blocage au centre
- ▶ Améliore l'efficacité des soffites



Découvrez d'autres moyens de maximiser l'efficacité d'une construction au [armstrongplafonds.ca/commonconditions](http://armstrongplafonds.ca/commonconditions)

Inspirés d'espaces remarquables<sup>SM</sup>

**Armstrong**  
SOLUTIONS PLAFOND

## ACTIVITÉS DE L'APESIQ 2016-2017 : TOURNOI DE GOLF ET VÉLO TOUR 2016

*Bienvenue*

**CertainTeed**  
SAINT-GOBAIN

**PARTENAIRES MAJEURS**

*Merci à tous nos commanditaires!*

**TOURNOI de GOLF de l'APESIQ 2016**

COMMANDITAIRE DES VOITURETTES: **LE GROUPE BEAUCHEMIN**

COMMANDITAIRE DU LUNCH À MI-PARCOURS: **LEFEBVRE & BENOIT**

COMMANDITAIRE DU VIN: **BERNARD & LAFITE**

**COMMANDITAIRES DE TROUS**

<b>3M</b>	<b>ARCOPEL</b>	<b>BAILEY</b>	<b>CGC</b>
<b>Certainfeed</b>	<b>Certainfeed</b>	<b>CONTINENTAL</b>	<b>DORSON</b>
<b>EKITAS</b>	<b>MILTA</b>	<b>ITW Construction Products</b>	<b>L20</b>
<b>MANUGYPSE</b>	<b>ROXUL</b>	<b>SOPREMA</b>	<b>UNIFIX INC.</b>

**COMMANDITAIRES RÉGULIERS**

<b>Armstrong</b>	<b>DAHARPRO</b>	<b>STANLEY</b>	<b>LEFEBVRE &amp; BENOIT</b>	<b>4UP</b>
<b>Magis</b>	<b>Vicrome</b>	<b>gendrongolf</b>		

Un grand merci aux participants et à nos commanditaires qui ont fait de cette journée un franc succès!

## CONGRÈS ANNUEL 2017

**PARTENAIRE MAJEUR**

**COMMANDITAIRES D'ÉVÉNEMENTS**

CABEAUX D'ACCUEIL: **ARCOPEL**

SOUPEX DE DÉPART: **CONTINENTAL**

SPRINT SAINT-MARTIN: **Ovens Corning**

LES PLAISIRS FRANÇAIS: **SOPREMA**

**COMMANDITAIRE ANIMATION**

**UNIFIX INC.**

**COMMANDITAIRES RÉGULIERS**

**Armstrong**

**BAILEY**

**EKITAS**

**CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC**

**APESIQ** du 12 au 19 février 2017 au RIU PALACE SAINT-MARTIN

Avec 52 participants, l'édition 2017 du Congrès annuel de l'APESIQ a été une réussite de tous les instants!

PROGRAMME  
**ESSAI 24 HEURES**  
GRATUIT

# LA ZONE CAMION

C'EST CHEZ NOUS: LAVAL • REPENTIGNY • WEST-ISLAND

**COLORADO** | **SILVERADO** **CANYON** | **SIERRA**



**440 LAVAL CHEVROLET**

440chevrolet.com  
3670, Aut. Laval 440  
Laval  
1-877-845-9254

**REPENTIGNY CHEVROLET**

repentignychevrolet.com  
612, rue Notre-Dame  
Repentigny  
1-888-460-7238

**WEST-ISLAND CHEVROLET**

westislandchevrolet.com  
3650, boul. des Sources  
Dollard-des-Ormeaux  
1-877-673-4013

Profitez de notre service **COMMERCIAL ÉLITE** reconnu comme un des **meilleurs de sa catégorie!**

POLYSTYRÈNE  
EXTRUDÉ

MOUSSE DE  
POLYURÉTHANE  
PULVÉRISÉE

CELLULOSE

POLYSTYRÈNE  
EXTRUDÉ



C'est le début d'une  
**NOUVELLE R**

**SOPREMA – NE LAISSE RIEN PASSER**

Votre solution en isolation pour l'ensemble du bâtiment

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS



ÉTANCHÉITÉ



ISOLATION



VEGÉTALISATION



INSOUCISATION



COMPLÉMENTS

SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH

L'heure de la  
retraite a sonné



**Un mur qui désormais peut  
pratiquement tout supporter**

Suffisamment solide pour soutenir un énorme poids sur une simple vis standard, sans nécessiter de localisateur de montant, de préperçage ni de pièces de fixation spéciales.

Suffisamment durable pour assurer une résistance à la pénétration et à l'abrasion de surface de Niveau 2, procurant ainsi à un produit de 1/2 po (12,7 mm) la résistance aux chocs d'un panneau résistant aux coups de 5/8 po (15,9 mm).

**Découvrez ce que vous n'auriez jamais  
imaginé d'un mur.**

**Habito.ca**



**CertainTeed**  
SAINT-GOMER

**CertainTeed Corporation**

TOITURE • PAREMENT • GARNITURE • TERRASSES • RAMPES • CLÔTURES • GYPSE • PLAFONDS • ISOLATION  
2424 Lakeshore Rd. West, Mississauga, ON L5J 3K4 Professionnels: 800-223-8990 Client: 800-782-8777 certainteed.ca

## LE PROGRAMME INTÉGRITÉ, POUR FAIRE CONNAÎTRE SES BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Par Joseph Faye

Directeur, Services corporatifs de l'Association de la construction du Québec

En collaboration avec Francine Brosseau,

coordonnatrice du Programme Intégrité, Services corporatifs de l'ACQ



En 2015, l'Association de la construction du Québec (ACQ) a mis sur pied le Programme Intégrité qui a pour objectif de doter les entreprises de moyens leur permettant de gérer leurs risques éthiques. Ce programme, une approche unique au Québec, est fondé sur une participation volontaire des entreprises qui souhaitent afficher leur intégrité.

Même s'il est adaptable à tout type d'entreprise et d'industrie, le Programme Intégrité a été à la base conçu pour permettre aux entreprises en construction du Québec de se doter de bonnes pratiques de gouvernance. Le programme s'implante en moyenne en 24 semaines, mais il peut cependant s'implanter plus rapidement, en fonction de la disponibilité de l'entreprise et de son degré de maturité sur le plan éthique (l'implantation la plus courte s'étant faite en 14 semaines).

### Pourquoi un Programme Intégrité ?

Plus que jamais, les donneurs d'ouvrage sont conscients et soucieux de leurs risques réputationnels. Ils souhaitent que les entreprises avec lesquelles ils transigent aient une bonne réputation et fassent preuve de rigueur en matière d'éthique organisationnelle.

Dans le contexte d'une préqualification à un projet par exemple, il ne sera pas rare de voir qu'un donneur d'ouvrage souhaite savoir de ses futurs sous-traitants s'ils respectent les principes d'éthique dans la gestion de leur entreprise et s'ils ont mis en place des procédures pour s'assurer que ces principes sont respectés.

Dans la même veine, nous constatons que la politique d'approvisionnement ou de gestion contractuelle de plusieurs donneurs d'ouvrage intègre désormais un volet relatif à l'éthique organisationnelle. Le Programme Intégrité que propose l'ACQ répond parfaitement aux préoccupations des donneurs d'ouvrage. L'entreprise ayant implanté le programme peut démontrer son engagement envers l'adoption de saines pratiques de gestion ainsi que la mise en place d'outils efficaces de gestion du risque éthique. Comme le dit l'homme d'affaires américain, Warren Buffet : « On met 20 ans à bâtir une réputation et 5 minutes à la détruire ».

Selon un récent sondage, 87% des dirigeants d'entreprise considèrent que la réputation est – de loin – le risque le plus stratégique auquel leur organisation est exposée. Et pourtant, ces mêmes personnes avouent se sentir démunies quant à l'exécution de la stratégie de gestion de la réputation.

Le Programme Intégrité est en soi une stratégie de gestion de la réputation qui offre aux entreprises un cadre structurant leur per-

mettant de formaliser et de promouvoir leurs valeurs auprès de leur personnel. Cette stratégie permet également de baliser le potentiel de risques éthiques grâce à l'implantation de politiques et de procédures à la fois simples d'application, mais efficaces pour la prévention des risques éthiques et réputationnels.

### Un soutien dans la démarche

Pour les aider dans leur démarche, les entreprises peuvent compter sur le Service d'accompagnement de l'ACQ qui les soutiendra tout au long de l'implantation du programme, selon leur rythme de croisière.

En plus d'un soutien personnalisé, les participants ont droit de la formation offerte par des experts en éthique et à une trousse contenant des outils, tels que des gabarits de code de conduite, de charte de valeurs et de processus d'évaluation des postes jugés à risque d'être confrontés à des situations discutables sur le plan éthique.

Une fois l'implantation terminée, l'entreprise peut soumettre une demande de certification auprès d'Intégrité Québec, un organisme de certification crédible et indépendant de l'ACQ. Les outils de gestion du risque éthique, implantés dans le cadre du Programme Intégrité, seront considérés par l'organisme certificateur dans le processus d'audit précédant la certification.

À ce jour, dix entreprises ont déjà reçu l'attestation officielle d'implantation du Programme Intégrité, et 12 autres sont en processus d'implantation du programme.

#### Les principales étapes du processus d'implantation du programme Intégrité

- Nommer un agent d'intégrité qui agira à titre de personne-ressource pour toutes les questions d'ordre éthique;
- Établir un autodiagnostic initial de l'entreprise, qui permet de déterminer si les employés sont bien au fait des valeurs et des comportements acceptés ou proscrits;
- Élaborer une charte de valeurs et un code de conduite;
- Déterminer les postes à risques éthiques au sein de l'entreprise
- Mettre en place des outils de gestion des risques éthiques
- Former des employés qui occupent un poste à risques éthiques élevés.

Pour en savoir plus : [www.acq.org/integrite](http://www.acq.org/integrite)

« J'AI OBTENU MA LICENCE RBQ C'EST RAPIDE ET FACILE »

GSC BOSTON SOLUTION CONSTRUCTION  
LEADER EN FORMATION POUR LES FUTURS ENTREPRENEURS

MAINTENANT 3 CENTRES DE FORMATION : LAVAL | BROSSARD | QUÉBEC  
RBQLICENCE.COM | 514 814 5928



LES PRODUITS DE BÂTIMENT FUSION sont fièrement fabriqués au Canada et conçus pour répondre aux besoins de demain, dès aujourd'hui. Le domaine de la construction est en constante évolution en mettant l'accent sur des produits et des compagnies de qualité, telles que la compagnie Fusion pour toujours conserver une longueur d'avance.

Comment nous y arrivons est simple. Nous sommes guidés par nos idées et expériences, nous travaillons avec vous pour bien comprendre vos besoins. La force et l'intégrité qui fait partie de chaque produit de construction Fusion sont le résultat de nos efforts et de notre dévouement pour constamment nous améliorer.

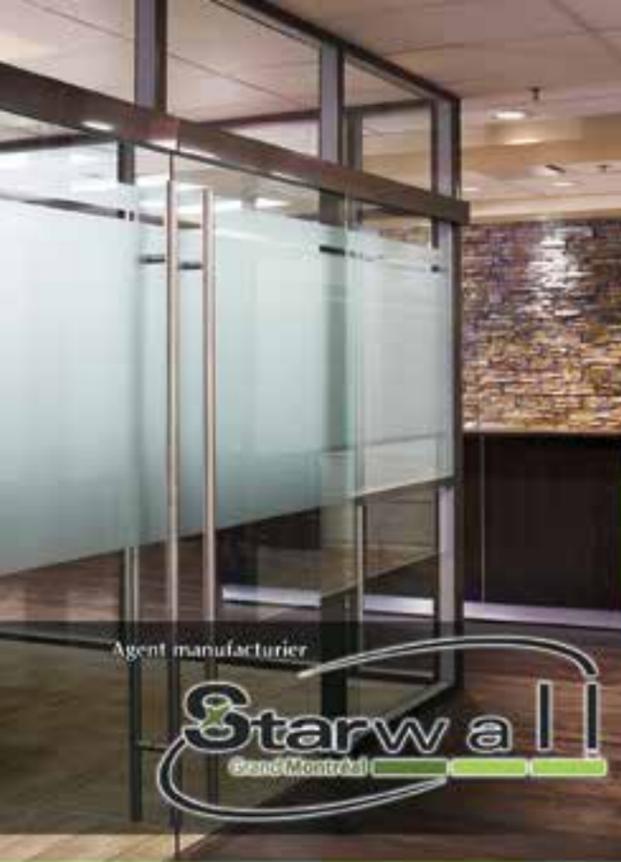
Fusion vous sert à travers le Canada et nous faisons fièrement partie de l'association ICTAB.

Président  
Cesare Minchillo  
Canada

## COLOMBAGES EN ACIER, MOULURES ET ACCESSOIRES



**BUREAU CHEF**  
**Produits de bâtiment Fusion**  
4500, rue Bernard-Lefebvre, Laval, Québec H7C 0A5  
Téléphone : 450 728-4500 • Télécopieur : 450 665-4500  
Olivier Mongeau, directeur des ventes et opérations  
Cell: 514 386-8504



R.B.Q. : 5626-2173-01

MANUFACTURÉ  
AU QUÉBEC

**LDMA** inc.

Les Distributions de  
**Murs** Architecturaux

*Création d'espaces inspirés et adaptés...  
pour vos besoins d'aujourd'hui et ceux de demain*

Agent manufacturier



4062, boul. Le Corbusier, suite 201, Laval, QC H7L 5R2 ■ 450-963-4925 ■ Visitez notre site : ldma.ca

**Nouveau**

**COIN  
FLEXIBLE**

**SANS PAPIER  
POUR UNE FINITION  
SUPÉRIEURE**

**UTILISE LA  
TECHNOLOGIE  
MUD-LOCK POUR UNE  
ADHÉSION PLUS FORTE**



**APPROUVÉ PAR  
L'ENTREPRENEUR**

Ces micro-crochets  
augmentent la surface  
de contact totale pour  
une adhésion plus forte.



Wallboard Trim & Tool est le Distributeur Exclusif de **TRIM-TEX**  
Tel: 800.590.5799 | www.wallboardtrim.com | www.trim-tex.com



# Unifix fabrique au Québec pour vous depuis plus de 35 ans.



Le panneau de béton de marque PermaBase® est fabriqué par Unifix Inc. à Bromont, Québec, Canada depuis 1983. La gamme PermaBase propose la plus grande variété de panneaux de béton de l'industrie. Elle est adaptée aux applications d'intérieur et d'extérieur les plus rigoureuses.

unifixinc.com

**UNIFIX INC.**   
FILIALE DE LA COMPAGNIE NATIONAL GYPSUM

**BIENVENUE À L'ÉVÉNEMENT « ACIER 2017 »**

Une initiative de **APESIQ**

**Première partie : De 16h30 à 18h00**  
Présentation de maquettes démontrant des problèmes d'installations

**Pause : De 18h00 à 18h30 : Buffet et rafraîchissements**

**Deuxième partie : De 18h30 à 19h30**

**Conférenciers Invités**

- 1- Dr. Steven R. Fox PEng., Directeur général du CSSBI / ICTAB
- 2- Marc Forgues, Ingénieur senior en structure de SNC Lavalin
- 3- Guy Audy, Ing., directeur de production métallurgie, ArcelorMittal

Entre autres sujets abordés :

- La Certification ICTAB / CSSBI pancanadienne
- La Mission de ICTAB / CSSBI

Le 25 avril dernier se déroulait l'événement « ACIER 2017 » au Centre des Congrès et Banquets Renaissance de Montréal. Cette soirée a réuni au delà de 200 intervenants du domaine de la construction venus profiter de l'expérience des 3 conférenciers invités sur différents sujets, touchant la production de profilés d'acier pour le domaine des systèmes intérieurs.

Les participants ont grandement apprécié la qualité de l'information véhiculée par nos experts.

Cette activité s'inscrit dans la préoccupation de l'APESIQ d'offrir de la formation continue à ses partenaires.

Après la réponse exceptionnelle de la part des participants, l'APESIQ se fera sûrement un plaisir d'organiser d'autres soirées favorisant l'atteinte de l'excellence en construction.



Présenté grâce à la participation de

**BEAUCHESNE** **BAILEY**  
LES PRODUITS MÉTALLIQUES LIMITÉE

**GRUPE UP** **FUSION**  
BUILDING PRODUCTS

**MANUGYPSE** **TREBOR**



NOUVEAU PRODUIT • INNOVATION

QuickBox® QSX

QB06-QSX  
La nouvelle boîte de finition QuickBox® QSX de TapeTech est la première boîte de finition conçue spécifiquement en vue d'emploi avec les composées à séchage rapide. La boîte de finition de 6.5" QuickBox® QSX est l'outil idéal pour les entrepreneurs qui utilisent les composées à séchage rapide pour la première couche au-dessus de la bande de joint en papier ou en fibre de verre. Construit de matériaux avancés, le composé s'enlève facilement même plusieurs heures ou jours plus tard. Il suffit de taper légèrement pour faire tomber le composé de la boîte QuickBox® QSX.

La coque en polypropylène remplie de verre fournit une surface lisse extrêmement robuste et durable. La conception optimisée des lames permet de choisir la lame adaptée à l'application en éliminant le besoin de faire des ajustements ou de changer le réglage de la couronne. Et il suffit de quelques secondes seulement pour changer les lames très durables. La boîte de finition QuickBox® QSX est compatible avec tous les manches de boîtes de finition, y compris le Wizard®. Vous pouvez maintenant combiner la vitesse et la cohérence des boîtes de finition avec la vitesse des composées à séchage rapide.



SYSTEME DE GESTION DES ACTIFS ON!TRACK

Poursuivez le travail. Maintenez votre productivité. Utilisez ON!Track.

Voilà certains des éléments qui sapent le plus l'efficacité d'un chantier : les actifs manquants. Les outils brisés. Des actifs qui ne sont pas là où ils devraient être. Ces problèmes vous ralentissent et vous coûtent de l'argent. Rester efficace tout en gérant des centaines ou des milliers d'actifs sur plusieurs chantiers est un travail en soi. Et c'est un autre aspect de votre travail que nous voulons simplifier.

AVEC VOUS DU DÉBUT À LA FIN, ET BIEN AU-DELÀ

Lorsque vous êtes prêt à simplifier la gestion des actifs, nous sommes prêts à vous aider. Nous vous aiderons à analyser, planifier et mettre en œuvre ON!Track pour votre inventaire d'actifs et nous serons là pour vous dès que vous aurez besoin d'aide avec le service à la clientèle et la formation continue.

NOUS VOUS AIDERONS POUR LES TÂCHES SUIVANTES :

Planifier

- Analyser votre processus actuel
- Effectuer une analyse coûts-avantages
- Examiner les besoins

Mettre en œuvre

- Personnaliser votre solution
- Étiqueter et enregistrer vos actifs
- Fournir la formation initiale

Entretien

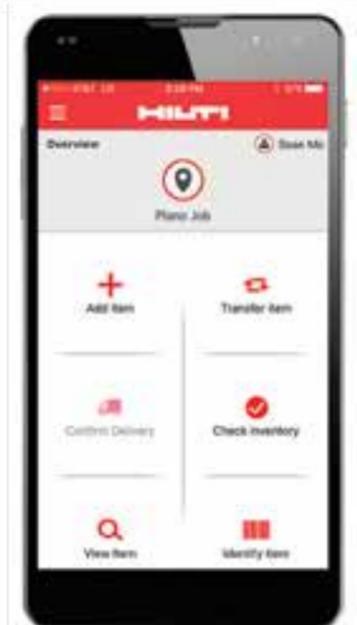
- Rester productif à l'aide du service à la clientèle continu
- Obtenir les outils dont vous avez besoin grâce à une équipe de vente directe
- Rester à jour à l'aide de formations supplémentaires



POUR DEMANDER UNE CONSULTATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOS EXPERTS ON!TRACK PROS.

Téléphone : 1-866-879-4578

Courriel : [hnaontrack@hilti.com](mailto:hnaontrack@hilti.com)



FAIT  
MORDRE  
LA POUSSIÈRE  
AUX TOURNEVIS  
AVEC FIL

JUSQU'À  
**58 PANNEAUX**  
AVEC UNE SEULE PILE 4.0 AH DCB204\*\*

**DEWALT**

**20V MAX XR** TOURNEVIS À CLOISONS SÈCHES SANS FIL

Le temps, c'est de l'argent, et les fils encombrants vous ralentissent. Voici le NOUVEAU tournevis à cloisons sèches SANS FIL au lithium-ion 20V MAX\* à moteur sans balais et à autonomie prolongée, sur lequel les professionnels peuvent compter. Pouvant atteindre 4400 tr/min, il génère une vitesse maximale supérieure à celle du tournevis avec fil DW272. La buse tient fermement, se retire facilement et maintient une profondeur de vissage constante. L'outil offre une performance élevée dans un format compact et léger (3,9 lb seulement) et comprend un bloc-pile 4.0 Ah de DEWALT. **FAITES-EN PLUS. OBTENEZ DEWALT.**



Magasin pour toutes les villes (DCFC201) vendu séparément

**ROBUSTESSE GARANTIE.**

© DEWALT, 2017. Les éléments suivants sont des exemples de marques de commerce d'un ou de plusieurs outils électriques et accessoires DEWALT: l'agencement de couleurs noir et jaune, la grille d'entrée d'air en forme de « 3 », la série de pyramides sur le poignée, la configuration de l'emballage et la série de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil. \*Pour un outil de 20V MAX\* de DEWALT, la tension maximale indiquée de la pile mesurée sans effet de charge est de 20 volts. La tension nominale est de 18 volts. \*\*Pile entièrement chargée, puissance de 4 j à 3 j à 5 j et sur matériaux en acier de calibre 20 avec un renforcement noir et à 8000 coups de 1 1/4 po, 50 vis par panneau.

## MEMBRES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

**Acoustique de l'Estrie (2006) Inc.**  
Simon Dostie  
165, rue Viger,  
Stoke, Québec J0B 3B0  
Téléphone : 819 791-5223  
Télécopieur : 819 791-5222  
acoustiquedelestrie2006@videotron.ca

**Acoustique J.F.P.**  
**9131-2207 Québec Inc.**  
Jean-François Perron  
520, Grande Ligne  
Saint-Alexis, Québec J0K 1T0  
Téléphone : 450 831-2611  
Télécopieur : 450 831-2011  
jf@gypse.ca

**Cobex Construction Inc.**  
Joël Lebeux  
4423, rue de Bordeaux,  
Montréal, Québec H2H 1Z6  
Téléphone : 514 653-7222  
info@cobexconstruction.com

**Construction Benoit Gélinas inc.**  
Benoit Gélinas  
6890, rue Lacroix, bur. # 2,  
Montréal, Québec H4E 2V3  
Téléphone : 514 267-0818  
Télécopieur : 819 397-2232  
Cellulaire : 514 809-8852  
constructionbenoitgelinas@hotmail.com

**Construction DCDR inc.**  
David William Rouillard  
1369, rue des Cerisiers,  
Terrebonne, Québec J6X 4G2  
Téléphone : 438 878-9911  
constructiondcdr@hotmail.com

**Construction Delaumar inc.**  
Laurent Bélisle  
604, rue Principale  
Laval, Québec H7X 1C9  
Téléphone : 450 969-1272  
Télécopieur : 450 969-5598  
laurentbelisle@delaumar.com  
www.delaumar.com

**Constructions Duroy Inc.**  
Frédéric Dupont  
358, St-Alphonse Sud,  
Theford Mines, Québec G6G 3V8  
Téléphone : 418-338-3434  
Télécopieur : 1-866-285-8707  
fredduroy@bellnet.ca

**Construction J2Z Inc.**  
Nicolas Doucet  
1079, rue Neveu,  
L'Assomption, Québec, J5W 2K2  
Téléphone : 514 781-2099  
constructionj2z@hotmail.fr

**Construction Joden inc.**  
Joël Lebeau  
671, rue De Martigny Ouest,  
Saint-Jérôme, Québec J5L 1Z6  
Téléphone : 450 504-0586  
Télécopieur : 450 504-5764  
joel@constructionjoden.ca  
www.constructionjoden.ca

**Construction M.G.P. Inc.**  
Charles Fortin  
140, route 271 Sud,  
St-Ephrem, Québec G0M 1R0  
Téléphone : 418 484-5740  
Télécopieur : 418 484-2462  
charlesfortin@constructionmgp.com

**Construction MKL**  
Maxime Lachance  
1008, rue du Marécage,  
Saint-Jérôme, Québec J5L 0G2  
Téléphone : 514 377-6955  
info@constructionmkl.com

**Construction N.C.L.**  
**2313-3606 Québec Inc.**  
Benito Jr Mariano  
2251, rue Jean-Talon Est,  
Montréal, Québec H2E 1V6  
Téléphone : 514 325-0966  
Télécopieur : 514 325-1222  
info@constructionncl.ca

**Construction S.O.F. Inc.**  
Robert Myall  
1077, chemin du Golf,  
L'Assomption, Québec J5W 1K4  
Téléphone : 450 589-8219  
Télécopieur : 450 589-9182  
robert.myall@yahoo.ca

**Constructions Serge Corbeil & Fils inc.**  
Serge Corbeil  
94, rue des Perdrix,  
Mercier, Québec J6R 2R8  
Téléphone : 514 910-2244  
Télécopieur : 450 692-2215  
mscorbeil@videotron.ca

**Constructions Vi-Max inc.**  
Vincent Bolduc  
77, rue Rouvière,  
Saint-Constant, Québec J5A 0J6  
Téléphone : 418 225-1293  
418 313-5726  
constructionsvimax@gmail.com

**Daharpro Construction Inc.**  
Daniel Plante  
1425, rue Thomas-Powers,  
Saint-Nicolas, Québec G7A 0R1  
Téléphone : 418 836-3554  
Télécopieur : 418 836-4230  
daniel@daharpro.com

**DC Acoustique**  
**9127-6006 Québec Inc.**  
Alain Domon  
62, rue Willowdale,  
Sherbrooke, Québec J1M 0B6  
Téléphone : 819 578-1131  
Télécopieur : 819 347-3098  
dcacoustique@videotron.ca

**Experts Acoustique 2007 Inc.**  
Patrick Bernard  
1002, rue Deschailions,  
Sherbrooke, Québec J1G 1X7  
Téléphone : 819 562-8667  
Télécopieur : 819 562-0060  
pat@expertsacoustique.com

**Gaudet & Laurin inc.**  
Martin Laurin  
56, Jules-Verne,  
Repentigny, Québec J5Y 4A2  
Téléphone : 450 581-3635  
Télécopieur : 450 581-3602  
info@gaudetlaurin.ca

**Gestion TFC inc.**  
Franky Champagne  
692, Brien,  
Mascouche, Québec J7K 2X3  
Téléphone : 438 397-1712  
gestiontfc@hotmail.com

**Grondin Acoustique Inc.**  
Philippe Grondin  
414, avenue Saint-Augustin,  
Breakeyville, Québec G0S 1E1  
Téléphone : 418 832-4722  
Télécopieur : 418 832-1030

**Groupe Piché Construction (2005) inc.**  
Yourik Piché  
99, 12e Rue, Bureau 204,  
Ferme-Neuve, Québec J0W 1C0  
Téléphone : 819 587-3193  
Télécopieur : 819 587-4298  
yopiche@groupepiche.ca  
www.groupepiche.ca

**Humaco Acoustique inc.**  
Francis Roy  
966, chemin Olivier, suite 100,  
Saint-Nicolas, Québec G7A 2N1  
Téléphone : 418 836-5038  
Télécopieur : 418 836-7908  
froy@groupehumaco.com

**Isolation Air Plus Inc.**  
Guillaume Bouchard  
560, rue Béchard,  
Vanier, Québec G1M 2E9  
Téléphone : 418 683-2999  
Télécopieur : 418 683-6051  
info@isolation-airplus.com

**9271-8097 Québec inc.**  
**(JDJ Acoustique)**  
Jonathan Pichette  
3060 rue des Pleurotes,  
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec,  
J3V 0C8  
Téléphone : 514 298-1081  
pichettejonathan@hotmail.com

**9257-6198 Québec in.**  
**(Le Roy Constructeur)**  
3, chemin Picard,  
Adstock, Québec G0N 1S0  
Téléphone : 418 333-5788  
Télécopieur : 418 332-5257  
leroyconstructeur@hotmail.com  
www.leroyconstructeur.com

**Les Constructions Disca inc.**  
Salvatore Di Stefano  
10837, avenue Moisan,  
Montréal-Nord, Québec H1G 4N6  
Téléphone : 514-360-6604  
Télécopieur : 514 439-6604  
salvatore@disca.ca  
www.disca.ca

**Les Constructions Plante et Fils**  
**9209-3013 Québec Inc.**  
Christian Plante  
650, Terrasse d'Auteuil  
Laval, Québec H7J 1A9  
Téléphone : 450 736-0168  
info@planteetfils.com

**Les Constructions Symétrik Inc.**  
Jonathan Kirouac  
2201, chemin de l'Étang,  
Sainte-Adèle, Québec J8B 0G6  
Téléphone : 514 269-8687  
symetrik@live.ca

**Les Entreprises Éric Dostie Inc.**  
Éric Dostie  
2871, rue King Est,  
Fleurimont, Québec J1G 5J1  
Téléphone : 819 564-8766  
Télécopieur : 819 564-8821  
ericdostie@videotron.ca

**Marois et Fils**  
**9043-4762 Québec Inc.**  
Mario Marois  
1860, Marie-Victorin,  
Saint-Bruno, Québec J3V 6B9  
Téléphone : 450 441-5653  
Télécopieur : 450 461-3616  
info@maroisetfils.com

**MR2 Construction inc.**  
Pascal Rodrigue  
17, 46e Avenue,  
Bois-des-Filion, Québec J6Z 2M6  
Téléphone : 450 818-5270  
info@mr2construction.com

## MEMBRES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

### MG Construction

Luc Gagnon  
2250, rue Léon-Harmel,  
Québec, Québec G1N 4L2  
Téléphone : 418 687-3824  
Télécopieur : 418 687-9159  
lucgagnon@mgconstruction.ca

### MG Construction

Frédéric Gauthier  
683, rue Giffard,  
Longueuil, Québec J4G 1Y3  
Téléphone : 450 651-5518  
Télécopieur : 450 651-2144  
fgauthier@mgconstruction.ca

### Pro PDG Acoustique inc.

Philippe De Grandpré  
3755-E Matte,  
Brossard, Québec J4Y 2P4  
Téléphone : 514 742-9638  
info@propdgacoustique.com  
www.propdgacoustique.com

### Pro PDG Construction inc.

Philippe De Grandpré  
3755-E Matte,  
Brossard, Québec J4Y 2P4  
Téléphone : 514 742-9638  
info@propdgconstruction.com  
www.propdgconstruction.com

### Sherbrooke Gypse inc.

Patrick Boudreau  
6095, rue de la Mine-d'Or,  
Sherbrooke, Québec J1N 0J2  
Téléphone : 819 574-7669  
info@sherbrookegypse.com  
www.sherbrookegypse.com

### S.R. Construction Inc.

Serge Plante  
1032, des Fabricants,  
Terrebonne, Québec J6Y 2A6  
Téléphone : 450 964-2154  
Télécopieur : 450 964-4881  
info@srconstruction.ca  
www.srconstruction.ca

### STC Acoustique 2015

Steve Champagne  
175, Louis-Hébert, bureau E,  
Mascouche, Québec J7K 0R5  
Téléphone : 450 474-3214  
Télécopieur : 450 474-2210  
steve.champagne@stcacoustique.ca

### Systèmes Intérieurs B.G.R.G. Inc.

Benoît Gariépy  
1030, rue des Tournesols,  
Laval, Québec H7Y 2C1  
Téléphone : 450 969-3383  
Télécopieur : 450 969-1549  
bengariépy@videotron.ca

### Systèmes Intérieurs B. Lehoux inc.

Lucie Descôteaux  
930, rue Foucault,  
Saint-Charles-de-Drummond, Québec  
J2C 1B1  
Téléphone : 819 477-8401  
systintlehoux@cogocable.ca

### Systèmes intérieurs Bernard

**MNJ & Associés Inc.**  
Hugo Bernard  
5000, rue Bernard-Lefebvre,  
Laval, Québec H7C 0A5  
Téléphone : 450 665-1335  
Télécopieur : 450 665-1669  
hbernard@bernardmnj.com  
www.bernardmnj.com

### Systèmes Intérieurs D.T.

Dominic Tourangeau  
47, rue des Méandres,  
Saint-Roch-de-L'Achigan, Qc J0K 3H0  
Téléphone : 450 588-3584  
Télécopieur : 450 588-5425  
tourangeaud@videotron.ca  
www.systemesinterieursdt.com

### Systèmes Intérieurs Ultime inc.

Marc Grondin  
105, rue Donat-Coriveau,  
Beloeil, Québec J3G 0C6  
Téléphone : 514 444-5173  
systemesinterieursultime@gmail.com

## MEMBRES APPLICATEURS ET TIREURS DE JOINTS

### Gestion Beaumer inc.

Louis Mercure  
220, rue Prince,  
Sainte-Sophie, Québec J5J 1A5  
Téléphone : 450 439-1480  
Télécopieur : 450 439-0476  
gestionbeaumer@gmail.com

### 9128-5718 Québec inc. (Systèmes Intérieurs Grand Canyon)

Richère Foisy  
10305, rue Grande-Allée,  
Montréal, Québec H3L 2M4  
Téléphone : 514 388-0566  
grandcanyon@hotmail.ca

### Acousti-Plus Inc.

Denis Rondeau  
5275, boulevard Hamel, suite 180,  
Québec, Québec G2E 5M7  
Téléphone : 418 871-4300  
Télécopieur : 418 871-5201  
denis.rondeau@acousti-plus.com

### Groupe UP inc.

Audrey Lavoie  
3745, rue Pascal-Gagnon,  
Terrebonne, Québec J6X 4J3  
Téléphone : 450 477-1122  
Télécopieur : 450 477-6034  
alavoie@upd.ca  
Site internet : www.groupeup.ca

### Distribution Ste Foy Ltée

Martin Blain  
685, boulevard Newton,  
Québec (Duberger), Qué. G1P 4C4  
Téléphone : 418 871-8133  
Télécopieur : 418 871-9505  
mblain@dsfitee.com

## MEMBRES FOURNISSEURS MAJEURS

### Edouard Beausnesne (1985) inc.

Michel Courchesne  
3211, boulevard de l'Industrie,  
St-Mathieu-de-Beloeil, Qc J3G 4S5  
Téléphone : 450 464-6856  
Télécopieur : 450 467-8594  
mcourchesne@groupebeausnesne.com  
Internet : www.groupebeausnesne.com

### G. Proulx inc.

Normand Proulx  
2800, boulevard Ford,  
Châteauguay, Québec J6Z 4Z2  
Téléphone : 450 691-7110  
Télécopieur : 450 691-4471  
normand@gproulxinc.com  
Site internet : www.gproulxinc.com

### Laferté & Letendre inc. (division Quinc. Ste-Hélène)

Martin Dupré  
1400, Boul. LaFayette  
Longueuil, Québec, J4K 3B4  
Téléphone : 450 674-0923  
866 674-0923  
Télécopieur : 450 332-3235  
martin.dupre@laferte.com  
Internet : www.quincstehelene.com

### Lefebvre & Benoit s.e.c.

Denis Fortier  
4500, rue Bernard-Lefebvre,  
Laval, Québec H7C 0A5  
Téléphone : 514 381-7456  
Télécopieur : 450 663-3629  
dfortier@lefebvrebenoit.com  
Site internet : www.lefebvrebenoit.com

### Manugypse Inc.

Steve Rancourt  
5385, rue Rideau,  
Québec, Québec G2E 5V9  
Téléphone : 418 871-8088  
Télécopieur : 418 871-5666  
steve.rancourt@manugypse.com

### Manugypse Boucherville Inc.

Serge Plante  
1289, rue Newton  
Boucherville, Québec J4B 5H2  
Téléphone : 450 655-5100  
serge.plante@manugypse.com

### Matériaux D.L.

Patrick Villeneuve  
760, rue de Vernon,  
Gatineau, Québec J9J 3K5  
Téléphone : 819 770-9974  
Télécopieur : 819 770-8535  
pvilleneuve@matdl.com

## MEMBRES FOURNISSEURS AFFILIÉS

### Action Estimation Inc.

Jean-Philippe Nadeau  
1510, 3e Avenue Parc Industriel  
Ste-Marie-de-Beauce, Qc G6E 3T2  
Téléphone : 418 386-3777  
Télécopieur : 418 386-3778  
jpnadeau@actionestimation.com  
Internet : www.actionestimation.com

### Arcopel Acoustique Ltée

Marc-André Cormier  
11201, rue Mirabeau,  
Anjou (Québec) H1J 2S2  
Téléphone : 514 355-7720, poste 222  
Sans frais : 1 888-ARCOPEL (272-6735)  
Télécopieur : 514 355-1293  
marcandre.cormier@arcopel.com  
Site internet : www.arcopel.com

### Hilti (Canada) Corporation

Serge Dionne  
1990, rue Jean-Talon Nord, No 142,  
Sainte-Foy, Québec G1N 4K8  
Téléphone : 418 681-4233  
Télécopieur : 418 681-9214  
serge.dionne@hilti.com  
Site Internet : www.hilti.ca

### Hilti (Canada) Corporation

Mathieu Mercou  
3485, boulevard Industriel,  
Laval, Québec H7L 4S3  
Téléphone : 800 363-4458  
Télécopieur : 800 363-4459  
mathieu.mercou@hilti.com  
Site Internet : www.hilti.ca

### ITW Construction Products

Benoît Bourgeault  
120, Travail Road,  
Marham, Ontario L3S 3J1  
Téléphone : 905 471-7403  
bbourgeault@itwconstruction.ca

### Nadeau Isolation

Louis Dubois  
5085, rue Rideau  
Québec, Québec G2E 5H9  
Téléphone : 418 872-0000  
Télécopieur : 418 872-5172  
ldubois@nadeauisolation.com

### PortéCadres Demers inc.

Jeannot Fortin  
8, rue Létourneau  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec  
J2W 1B3  
Téléphone : 450 895-2067  
Télécopieur : 450 895-3263  
jfortin@portecadredemers.com  
Site internet : www.portecadredemers.com

### Poulin Équipement

François Poulin  
551, Route 108,  
Beauceville, Québec G5X 3A7  
Téléphone : 418 774-4661  
Télécopieur : 418 774-4666  
poulinequipement@sogetel.net  
Site internet :  
www.poulinequipement.com

## MEMBRES SERVICES ET PROFESSIONS

### Beauvais Truchon et Associés

M<sup>e</sup> Reynald Poulin  
79, boul. René-Lévesque O., bur. 200,  
C.P. 1000, succursale Haute-Ville,  
Québec, Québec G1R 4T4  
Téléphone : 418 692-4180  
Télécopieur : 418 692-5321  
rpoulin@avbt.com

### Consultants Albru Inc.

Alain Brulotte  
1810, rue De Lussac,  
Laval, Québec H7M 6L5  
Téléphone : 450 629-1076  
abrulotte@equipeta.ca

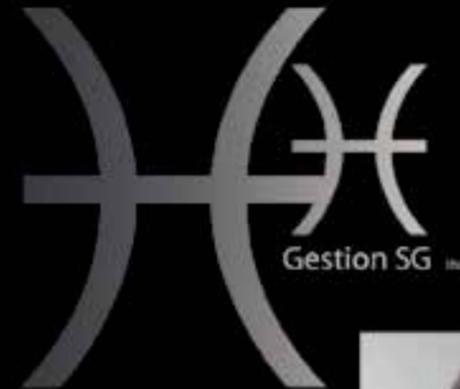
### Ekitas Avocats et Fiscalistes

M<sup>e</sup> Pascal Thibodeau  
2990, av. Pierre-Péladeau, bur. 410,  
Laval, Québec H7T 3B3  
Téléphone : 450 973-3883  
Télécopieur : 450 973-9721  
pthibodeau@ekitas.com  
Site internet : www.ekitas.com

### Jolicoeur Savard Assurance Inc.

Daniel Forget, vice-président  
8694, rue Saint-Denis,  
Montréal, Québec H2P 2H3  
Téléphone : 514 384-1460  
Télécopieur : 514 384-1524  
dforget@jsassurance.ca  
Site internet : www.jsassurance.ca

- Aide au démarrage d'entreprise
- Services de paies (spécialité CCQ)
  - Déductions à la source
  - Rapport CCQ
  - Chèques ou dépôts directs
- Lettre d'état de situation (CCQ), conformité (CSST)
- Rapports TPS / TVQ
- Comptabilité et états financiers
- Impôts des particuliers et corporatifs
- Soumission personnalisée sans frais



Sylvie Gingras  
Présidente

450 824-7878

1340, chemin des Anglais, Terrebonne J6X 4G3 • www.gestionsg.com

Venez faire équipe avec nous et bénéficiez des avantages  
de la seule association représentant  
tous les professionnels de l'industrie des systèmes intérieurs.

## MEMBRES MANUFACTURIERS

### CertainTeed Gypsum Canada

Michel Huet  
700, 1<sup>ère</sup> Avenue, C.P. # 269,  
Sainte-Catherine, Québec J5C 1C5  
Téléphone : (cell.) : 514 898-1244  
Télécopieur : 450 979-4610  
michel.huet@saint-gobain.com

### CertainTeed Gypsum Canada

Julie Pinel  
532, rue de la Champagne,  
Lévis, Québec G6C 1S8  
Téléphone : 418 254-0484  
julie.pinel@saint-gobain.com

### CGC

Yannick Devost  
7400, boulevard des Galeries d'Anjou,  
bureau 310,  
Montréal, Québec H1M 3M2  
Téléphone : 514 356-3900  
ydevost@usg.com

### Compagnie 3M Canada

Marc Simard  
7290, rue Frédéric-Banting  
Ville Saint-Laurent, Québec H4T 1Z2  
Téléphone : 514 799-3833  
simardmarc@hotmail.ca

### Continental BP

Stéphane Gaumond,  
8802, boulevard Industriel,  
Chambly, Québec, J3L 4X3  
Téléphone : 450 447-3206  
Télécopieur : 450 447-5362  
stephane.gaumond@continental-bp.com

### Georgia-Pacific Canada LP

Ferry Ameri  
2180, Meadowvale Blvd, suite 200  
Mississauga, Ontario L5N 5S3  
Téléphone : 1-800-361-0486  
fereshteh@gapac.com

### Henry Canada Inc.

René Rufiange  
10, avenue Saint-Pierre,  
Lachine, Québec H8R 1N7  
Téléphone : 514 943-4182  
Télécopieur : 514 364-7270  
rrufiange@henry.com

### Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée

Fabian Roberge  
210, Chemin des Bois-Francis  
Stoneham & Tewkesbury, Québec,  
G3C 0X5  
Téléphone : 418 951-8199  
froberge@armstrongceilings.com

### Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée

Sylvain Brodeur , architecte MOAQ  
255, rue Montpellier  
Montréal, Québec H4N 2G3  
Téléphone : 877 443-2952  
Cellulaire : 514 240-2797  
sbrodeur@armstrongceilings.com

### Les Produits Métalliques Bailey Ltée

Sergio Di Fruscia  
525, Avenue Edward VII,  
Dorval, Québec H9P 1E7  
Téléphone : 514 735-3455  
Télécopieur : 514 735-5052  
sergio.difruscia@bmp-group.com

### Owens Corning Canada LP

Éric McKenna  
469, Terrasse Hogue,  
Valleyfield, Québec J6S 0C4  
Téléphone :  
450 377-3531 • 800 419-0741  
Télécopieur :  
450 377-8695 • 800 419-0742  
eric.mckenna@owenscorning.com

### Owens Corning Canada LP

Jean-François Robert  
7045, rue Ludger-Ruelland  
Lévis, Québec G6Y 8T7  
Téléphone : 1-800-311-1904  
Télécopieur : 418 837-4132  
jean-francois.robert@owenscorning.com

### PMA Inc.

Pascal Mourgues  
1227, rue Manic,  
Chicoutimi, Québec G7K 1A1  
Téléphone : 418 696-1000  
Télécopieur : 418 696-1124  
info@pmainc.ca  
Sites internet : www.starwall.com

### Produits de Bâtiment Fusion inc.

Cesare Minchillo  
4500, Bernard-Lefebvre  
Laval, Québec, H7C 0A5  
Téléphone : 450 728-4500  
855 728- 4500  
Télécopieur : 450 665-4500  
cminchillo@fusionbp.com  
Site Internet : www.fusionbp.com

### Rockfon LLC

Phil Karamoutsos  
8024, Esquesing Line  
Milton, Ontario L9T 6W3  
Téléphone : 514 210-4644  
phil.karamoutsos@rockfon.com

### Roxul inc.

Sylvie Pinsonneault  
8024, Esquesing Line  
Milton, Ontario L9T 6W3  
Téléphone: 1-877-635-7221  
Télécopieur: 450 974-6869  
sylvie.pinsonneault@roxul.com

### Soprema

Daniel Houle  
1688, Jean-Berchmans-Michaud,  
Drummondville, Québec J2C 8E9  
Téléphone : 800 361-1386  
Télécopieur : 450 449-9102  
dhoule@soprema.ca  
Site internet : www.soprema.ca

### Soprema

Jean-François Tremblay  
1485, rue Provinciale,  
Québec, Québec G1N 4A4  
Téléphone : 418 681-8788  
Télécopieur : 418 681-8806  
jftremblay@soprema.ca

### Unifix inc.

Jean-Pierre Fontaine  
Michel Paquette  
35, rue Unifix,  
Bromont, Québec J2L 1N5  
Téléphone : 800 461-0955  
450 534-0955  
Télécopieur : 450 534-0953  
jefontaine@nationalgypsum.com  
michelpaq@nationalgypsum.com

### Wallboard Trim & Tools

Nico Dupuis  
100, Granton Drive, unit 2  
Richmond Hill, Ontario L4B 1H7  
Téléphone : 514 214-6171  
nico@wallboardtrim.com



M	N	S	I	V	T	E	J	O	R	P	A
E	O	N	P	L	A	T	R	E	U	R	G
C	I	N	O	I	T	U	L	O	S	U	G
O	T	A	C	O	U	S	T	I	Q	U	E
U	A	E	E	G	A	L	L	I	T	U	O
T	L	S	C	C	O	U	R	T	O	I	S
E	O	P	L	Y	P	L	A	F	O	N	D
E	S	Y	I	D	P	R	O	F	I	L	E
L	I	G	E	R	U	M	A	C	I	E	R
I	P	E	N	O	S	I	A	R	V	I	L
U	L	E	T	I	L	I	B	A	I	F	S
T	E	S	O	N	S	E	R	V	I	C	E

ACIER	MUR
ACOUSTIQUE	OUTILLAGE
CLIENT	PLAFOND
COURTOIS	PLATRE
ECOUTE	PROFILE
FIABILITE	PROJET
GYPSE	SERVICE
GRUE	SOLUTION
ISOLATION	SON
LIVRAISON	TUILE
LEED	VIS

SOLUTION : \_\_\_\_\_

**MANUGYPSE.COM**

5385, Rue Rideau  
Québec, QC G2E 5V9  
418-871-8088

1289, Rue Newton  
Boucherville, QC J4B 5H2  
450-655-5100

**MANUFACTURIER DE PROFILÉS D'ACIER**

**LAFERTÉ**  
DIVISION **QUINCILLERIE**  
**STE-HÉLÈNE**

Fier membre de l'APESIQ



Matériaux et outillages pour  
spécialistes en système intérieur

1400 Boulevard La Fayette, Longueuil, QC J4K 3B4  
(450) 674-0923 | www.quincstehelene.com



ARCOPEL

À votre service depuis 1986

Le seul distributeur de **produits acoustiques** spécialisé  
à **100 % en plafonds** dans l'est du Canada

[arcopel.com](http://arcopel.com)

11201, rue Mirabeau, Ville d'Anjou, Montréal (Québec) Canada H1J 2S2  
T. 514 355-7720 • Sf. 1 888 ARCOPEL ou 1 888 (272-6735) • [info@arcopel.com](mailto:info@arcopel.com)